

Rédaction et administration à Saint-Georges de Beauce

Tél. Rural: 889 — Livraison à domicile

Le Salon du Meuble Enrg.

Édifice Gagnon, 1ère Avenue
ST-GEORGES, BEAUCE

Machines à coudre, Machines à laver,
Poêles, Radios, Prêlart, Studio, Glacière,
Set de chambre, Set de salon, Literie.

Une visite vous conviendra.

LE PROGRES



COIN ST-ANTOINE — 1ère AVE
ST-GEORGES-EST CÔTÉ BEAUCE

DE ST-GEORGES

Rédacteur: LAVAL CLICHE

VOL. 4, No 48

Imprimé à St-Joseph-de-Beauce, mercredi, 14 avril 1948

Directeur-proprétaire: Dr H.-G. HEBERT

La requête en division scolaire serait rappelée

Nous apprenons (lundi soir) que la nouvelle requête circulant à l'heure présente, et qui a pour mobile l'annulation de la précédente requête en division de notre municipalité scolaire reçoit un accueil plus que sympathique de la part de nos francs tenanciers de l'est.

La pétition de l'an dernier avait été signée par la majorité des propriétaires. Mais, alléguent les auteurs de la nouvelle requête, la situation a évolué et les conditions actuelles nécessitent le rappel de l'ancienne.

Nous sommes informés que 150 propriétaires, les seuls ayant droit de vote, ont déjà apposé leur signature au bas de la présente pétition. Parmi eux figurent plusieurs promoteurs de la requête de l'an dernier. Un total de 410 per-

sonnes peuvent se prévaloir de leur droit de vote. Selon toutes les apparences, la demande de division serait rejetée. On fait que le département de l'Instruction Publique attend le résultat de la présente requête avant de prendre une décision finale. Si la majorité en nombre et en évaluation n'est pas atteinte, le Département divisera notre municipalité scolaire d'ici le 1er juillet parce que les "divisionnistes" lui en ont signifié l'ordre.

Comme la grosse majorité de nos citoyens répugnent à cette extrémité, il appert que la "division" sera battue.

On rapporte, en plus, que des propriétaires de l'ouest avaient l'an dernier, signé la demande de division; ce qui enlève de la force à cette requête.

Affaires municipales

Pour une église dans l'est

Le conseil municipal de la paroisse de St-Georges-Est, à sa séance régulière du mois d'avril, entre autres choses, résolu ce qui suit:

Que ce conseil appuie entièrement les démarches qui ont été faites pour demander la construction d'une nouvelle église et favorise le projet de division de la paroisse Canonique de St-Georges et prie respectueusement l'Ordinaire de l'Archidiocèse de Québec de donner suite à ces projets.

Il a été aussi résolu, après entente avec la Corporation du Vil-

lage-Est de St-Georges, de demander le bornage entre les deux municipalités. Ce qui doit se faire très prochainement.

Des avis de motion ont été donnés pour passer à une séance subséquente des règlements à l'effet d'organiser le service des pompes à incendies dans certaines régions de cette municipalité, tel que le faubourg St-Antoine et autres endroits, à mesure que le besoin se fera sentir, et aussi de faire faire le ramassage des déchets dans les parties de village de notre municipalité.

Affaires municipales

Prolongement de deux autres rues dans Saint-Georges-Est

La brigade des pompiers. — Opposition au Québec Central. — Viaduc demandé. — Sympathie à la famille de M. Isidore Bolduc.

Nous avons le plaisir d'unir nos félicitations à celle du Conseil en hommage au beau travail de notre brigade des pompiers sous la direction de M. Ls P. Baril, directeur et de M. Lucien Poulin, chef, qui vient de recevoir une mention honorable pour ses succès. Ce diplôme vient de la National Fire Protection Association.

A la suite d'une demande du Québec Central pour obtenir l'autorisation d'opérer un circuit d'autobus St-Côme-St-Georges, via St-Zacharie et Ste-Aurèle, notre conseil municipal a fait parvenir son opposition auprès de la Régie Provinciale des Transports.

Cette opposition est faite dans le but de protéger nos taxis et les petites lignes indépendantes d'autobus.

Il a été résolu à l'unanimité que le Conseil offre ses sincères sympathies à la famille de M. Isidore Bolduc, maire d'Aubert Gallion, décédé la semaine dernière.

Le fameux viaduc dont on projette la construction sur le ruisseau d'Ardoise depuis de si nombreuses années, revient encore devant nos autorités municipales.

Ce viaduc serait construit à la hauteur de la 3e Avenue. Son coût ne devrait pas être moins de cent mille dollars. St-Georges aurait une bonne part à payer.

Notre Conseil s'est adressé au Ministère de la Voirie et à notre député, M. Geo-Octave Poulin.

Les rues St-Charles et St-Jacques seront verbalisées jusqu'au Boulevard. Le règlement prévoit leur élargissement à 36 pieds, de 30 qu'elles sont présentement.

Remarquons toutefois que ces rues ne seront pas droites. Ce qui est malheureux. Cette solution a été acceptée parce qu'elle est la moins coûteuse. En effet, les propriétaires des terrains où passeront ces rues sont invités à donner gratuitement les 36 pids réglementaires. Alors...

Il est regrettable que la rue St-Jacques surtout (celle qui passe devant le Vimy) ne soit pas droite, parce qu'elle est appelée à devenir un artère important de notre ville. Il est à prévoir que ce sera l'endroit le plus propice à la circulation vers le quartier du Séminaire.

Quant à la rue St-Charles, l'inconvénient est amoindri du fait qu'elle débouche très mal sur la 2e Avenue et la 3e ainsi que sur la rue St-Nicolas. Sa circulation sera toujours limitée.

Souhaitons que l'embryon de règlement d'urbanisme qui date déjà de l'administration Thibaut, soit logiquement et audacieusement amplifié.

A la Commission scolaire

Prise de position définitive

Les difficultés de la Commission scolaire. - La confusion. - La situation véritable. Les remèdes proposés.

Devant la confusion générale au sujet des constructions proposées à la fois par la majorité des commissaires, puis par un commissaire dissident et, (hélas!) par notre journal, nous tenons à faire une halte pour permettre de nous orienter définitivement.

D'abord, quel est l'état actuel des immeubles où la Commission fait instruire les enfants de son ressort?

- 1—Couvent, 11 classes, 240 élèves.
- 2—Collège, 9 classes, 265 élèves.
- 3—Ecole Lacroix, 4 classes, 130 élèves.
- 4—Classe anglaise, 1 classe avec 12 élèves.

Au total, 647 élèves répartis en 25 classes. Moyenne de 26 élèves par classe. Si l'on tient compte du petit nombre à la classe anglaise et du cours supérieur du couvent avec ses classes peu nombreuses, nous avons une moyenne de 30 élèves par classe pour le cours primaire.

BESOINS

St-Georges compte 939 enfants d'âge scolaire. Comme la Commission scolaire n'en peut recevoir que 650, les autres doivent recourir aux pensionnats étrangers (94), aux écoles privées (75) et à l'école... buissonnière (62). Le reste, 61, va au pré-classique et au Séminaire.

Voici une copie de la lettre que vient de recevoir la Chambre de Commerce des Jeunes, annonçant l'installation d'un signal lumineux à la traverse à niveau du rapide du Diable.

Québec, le 23 mars 1948

M. Roger Bolduc, secrétaire, La Ch. de Commerce des Jeunes de St-Georges, Beauce, Qué.

Cher monsieur, Nous avons bien reçu copie de la résolution adoptée par votre

Chambre de Commerce, au sujet de protection au moyen de signaux automatiques des traverses à niveau à Rapide du Diable et à Notre-Dame-des-Pins.

J'ai le plaisir de vous informer qu'à la demande du ministre, la Commission des Transports du Canada a autorisé l'installation de signaux automatiques lumineux à la traverse à niveau du Québec Central à l'endroit dit Rapide du Diable.

Nous comprenons que cette installation devrait être faite dès le commencement de l'été.

Quant à la traverse à Notre-Dame-des-Pins, nous prenons bonne note de votre demande que nous ferons étudier dans le cours de l'été.

Votre bien dévoué,

JOS. MATTE,

Sous-ministre suppléant.

N.D.L.R.

L'on se rappelle que la Chambre a obtenu, il y a quelques mois qu'un guichet demeure ouvert continuellement au bureau de poste local.

Congrès des Jeunes Commerce à Saint-Georges

Congrès régional le 23 mai. — Organisateur à l'oeuvre. — Diverses résolutions lors de la dernière assemblée. — Présence de M. Josaphat Jobidon, de Québec, administrateur régional. — Routes et signaux.

Depuis quelque temps déjà, l'on parlait au Jeune Commerce du prochain congrès régional qui aura lieu dans notre ville, le 23 mai.

Ce congrès, dont l'importance pour nous est assez considérable, réunira les délégués des huit chambres cadettes de la région de Québec et plusieurs dizaines de congressistes.

Les buts d'une telle conférence sont d'être un administrateur régional, pour succéder à M. Jobidon, d'étudier entre chambres les problèmes communs à notre région, de fonder ensemble les résolutions apparentées de nos diverses chambres en vue du congrès provincial de juillet et les problèmes sociaux d'un caractère plus général.

Les huit Chambres cadettes de notre région sont: St-Georges, St-Côme, Thetford, et cinq chambres sur les rives du St-Laurent

Québec, Lévis, Montmagny, L'Islet et St-Jean-Port-Joli. Le programme qu'on élabore actuellement comprendra, outre les sessions à huis-clos d'un aspect plutôt technique, des cérémonies publiques, banquet, danse, ainsi que des divertissements pour ces dames.

Comme ce congrès pourra avoir le meilleur ou le pire effet de propagande pour notre ville, selon que nous l'aurons voulu par nos initiatives ou notre inaction, toute la population locale sera invitée à donner à notre ville le cachet le plus brillant possible. Nous en reparlerons.

A l'assemblée du 12 dernier, plusieurs sujets furent touchés, dont ceux des routes et de leur signalisation. Nous reproduisons une lettre s'y rapportant dans une autre colonne. La construction d'une route St-Georges - Thetford-

les-Mines a été assez longuement discutée. Une série de résolutions sera adressée au ministère de la Voirie par les conseils municipaux des villages où passerait cette route demandée.

Cette route, qui passerait par St-Benoit, St-Ephrem, Ste-Clothilde et rejoindrait les Broughton, nous placerait à 40 milles de la ville de l'amiante, alors que l'actuel chemin en a 65. D'autres réclamations à la Voirie furent discutées dont il convient de ne pas parler immédiatement.

Enfin, en ce qui regarde les deux projets de construction d'usine, l'horizon se précise davantage avec les jours. Pour des raisons de sécurité toute précision publique fut remise à plus tard.

Pour revenir au congrès, toute notre population devra prêter son concours pour en assurer le succès. Qu'on se le tienne pour dit.

Election à la Saint - Jean Baptiste Le Dr Samuel Bouchard à la présidence

Assemblée générale dimanche dernier, sous la présidence de Mre Rodolphe Laflamme. — Nouveau bureau de direction. — Plusieurs manifestations en vue.

La section de St-Georges de notre Société Nationale vient de tenir son élection annuelle, sous la présidence de Mre Rodolphe Laflamme, président sortant de charge.

Il était évident, depuis le grand banquet de la fin de mars, que notre section locale déploierait beaucoup d'activités cette année. La première manche est maintenant gagnée avec la formation du nouveau bureau de direction qui saura faire honneur au précédent. Le nouveau conseil est aussi singulièrement élargi. Ses cadres comptent, en plus du président, M. le Dr Samuel Bouchard, collaborateur occasionnel de notre journal, trois vice-présidents: MM. Albert

Plante, agronome, Amable Letreux, gérant de la Banque de Montréal et Camille Poulin, contre-maitre à la "laine", deux organisateurs généraux: M. Charles Desrochers et M. Léonce Dion, le secrétaire-trésorier, M. St-Georges Morissette, 12 directeurs: le R. F. Euplius, M. Henry Quirion, M. J. Edm. Rancourt, M. Lionel Morin, M. Laurent Talbot, M. Emile Laflamme, M. le Dr Richard Fortin, M. Roméo Rodrigue, M. Luc Poulin, M. Archelas Roy, et, enfin, en dernier lieu, un publiciste. (Sur protestation du rédacteur, publiciste pour la vingtième fois, M. Bouchard rétorqua que le rôle du journaliste est de rapporter fidèlement (suite à la page 6))

Dimanche soir prochain

POUR LA JEUNESSE

L'admirable "Questionnaire de la Jeunesse" organisé par la Ligue du Sacré-Coeur, continuera dimanche prochain la série de ses compétitions publiques.

Notre population qui a fait si bon accueil à cette initiative est toujours appelée à assister nombreuse à ces concours.

Le 13, le concours portera sur le catéchisme et groupera environ 25 jeunes de nos écoles. On sait que ces jeunes sont choisis après des examens éliminatoires.

L'heure est la même qu'à l'acoutumée, huit heures, et l'endroit le même, la salle paroissiale. De beaux prix seront distribués.

Nous donnons à la suite les noms des concurrents du mois de mars et les cadeaux aux gagnants.

Couvent du Bon Pasteur: Madeleine Rodrigue et Micheline Poulin.

Collège des Frères de la Charité: Jules Caron et Louis-Philippe Dallaire.

Ecole No 1, Rang St-Guillaume: inst. Mlle Julia Veilleux: Guy Caletier.

Ecole No 2, Village Morency-bas inst. Mlle Irène Bourque: Germain Fournier.

Ecole Anglaise, Hôtel National, inst. Mlle Margaret O'Farrell; Ju- (suite à la page 6)

Si j'étais Roi...

Proposition nouvelle

par DIOGENE

... le tas qui grossit et le le médecin qui en gémit... la vanité à fastiger... la politique... les coquettes...

—Ca fait bien des sujets à traiter. —Il en reste encore, me répond Causticus, sur cet agenda que je t'ai préparé. Tourne la page...

... la chicane à la Commission scolaire. —Celui-là est le plus d'actualité. —Et je m'aperçois, que plus on discute moins on se comprend.

Jeune, vieux, coco, on vire de capot, ou on met le chapeau. —Des vers parfaits Causticus. Poète? ... —Je n'ai pas le goût à rire tellement ces eng... me paraissent ridicules.

—Oui, mais que faire, sinon brouter? Je sais bien, Causticus, que si tu étais dans la position de le faire, tu aurais vite découvert le tour de faire des résolutions et de jaser lon-lon-longtemps. Alors, ne sois pas si sévère pour les autres.

—Ouais! Eh! bien, si la Commission scolaire n'est là que pour enseigner et donner prétexte à brouter, je propose à mon tour, pour avoir la paix, que, en partant du principe bien connu qui veut que les extrêmes se touchent, l'on mette, dis-je, un fusil dans la main de chaque opposant et qu'on les laisse s'entretenir. Les extrêmes finiront peut-être par tellement se toucher qu'ils se confondront et que nous aurons enfin la paix!

—L'idée n'est pas banale, Causticus. Mais l'on ne m'envoie pas en guerre des armées sans chefs? —Tant de gens voudraient être roi... qu'il serait facile d'en trouver un.

—Avant de partir en guerre, il faut tout de même penser un peu comment on en reviendra. Et si tout notre monde s'entregorgeait et se confondait dans la mort?

—Ce serait la paix intégrale. Le roi resterait seul, dit Causticus, sur un ton d'impatience.

Mais, reprit-il songeur, il serait bien malheureux! Il ne pourrait plus punir ses sujets en leur bâtissant des petites-grosses écoles!

—Quel sophiste a dit qu'à quelque chose malheur est bon? Ah, la vie! Comment n'être pas pessimistes? A quoi sert instruire nos gens pour en venir là?

DIOGENE.

- CE SOIR, JEUDI, GRAND GALA DU CLUB MUSICAL -

(voir page 6)

LE PROGRES DE ST-GEORGES

REDACTION ET ADMINISTRATION :
ST-GEORGES-EST, C16 BEAUCE
TEL.: 123

Directeur-Propriétaire : Dr H.-G. HEBERT, M.V.

Abonnement : \$2.00 par année.

Imprimé seulement à St-Joseph-de-Beauce.

"Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe,
Ministère des Postes, Ottawa".

Brins d'histoire

LA PAROISSE DE ST-JOSEPH

La paroisse de St-Joseph est la plus ancienne de la Beauce. Son établissement remonte aux premiers jours de la colonie. D'après l'abbé Beaumont, on y trouve des colons établis dès 1640, cependant que la 1^{ère} chapelle ne fut construite qu'en 1737. Le premier missionnaire résident fut le Père François Carpentier, récollet. C'est le seigneur Joseph Fleury de la Gorgendière qui fit bâtir la première chapelle et la pourvut de tous les objets et ornements nécessaires au culte. C'est aussi dans le domaine seigneurial qu'hébergèrent les premiers curés-missionnaires de cette paroisse qui porte le nom du saint patron de son généreux bienfaiteur.

Pendant le premier quart de siècle, la population de St-Joseph s'accrut considérablement au point que la petite chapelle des "Fermes" n'était plus suffisante pour contenir les fidèles. On songea donc à construire une église plus vaste. On était au lendemain de la conquête. On se fait difficilement une idée des sacrifices que durent faire les paroissiens pour mener cette tâche à bonne fin. Commencée en 1764, elle fut livrée au culte cinq ans plus tard.

Ce temple construit de peines et de misères subsista jusqu'en 1789. A cette date, il menaçait d'être emporté par le vent et on avait dû l'étayer avec de grosses pièces de bois. Mgr Hubert ayant fait sa visite régulière, suggéra au curé Lamothe de construire une église en pierre. Les travaux furent terminés en 1797 et Mgr Plessis, alors vicaire-général, vint la bénir. Elle occupait l'endroit occupé par la sacristie et le transept d'aujourd'hui. Un malheureux incendie la détruisit le 24 décembre 1864.

La première pierre de l'église actuelle fut bénie le 21 juin 1886 et la bénédiction eut lieu le 4 juin 1868. Les paroissiens de St-Joseph sont fiers, et à juste titre, de leur église qui compte parmi les plus belles de la province.

Les premiers registres d'état civil, qui s'ouvrent à la date du 2

août 1738, sont consignés dans un petit cahier qui a subi les outrages du temps. Le généalogiste ou l'historien ne peut se défendre contre une impression nerveuse incontrôlable en palpant ces feuillets jaunis et usés qui comptent plus de deux siècles d'existence.

L'historien beauceron bien connu, l'abbé Honorius Provost, a fait une oeuvre utile et digne de mention, en relevant au clavigraphe le texte de ces précieux documents. Nul doute que ces derniers figureront un jour, avec honneur, dans le musée de la Société Historique de la Chaudière, ne manquera pas de faire construire, si ses finances le lui permettent.

A titre de renseignement, voici le texte de l'acte du premier baptême : c'est celui de Joseph-Marie Raymond :

L'an mil sept cent trente-huit le second jour du mois d'août est né Joseph Marie fils d'Estienne Raymond et de Marie Cécile Mignot, ses père et mère, le quel a été ondoyé par le Révérend père le Sieur, jésuite, à l'absence du curé, et le sixième jour de janvier de l'année suivante, le dit enfant ayant été apporté à l'église, je soussigné curé missionnaire ay fait les cérémonies accoutumées dans le baptême. Le parrain a été Joseph fleury de la gorgendière, agent de la compagnie des indes, et seigneur de la terre fleury de la Nouvelle Beauce paroisse de S Joseph, et la marraine Catherine Therrien, lesquels le parrain excepté, ont déclaré ne savoir écrire ni signer".

Le seigneur Fleury de la Gorgendière se devait d'être le parrain. Quant à la marraine, Catherine Therrien, c'était l'épouse de Joseph Lalague, dit Charpentier, alors vicaire-général, vint la bénir. Elle occupait l'endroit occupé par la sacristie et le transept d'aujourd'hui. Un malheureux incendie la détruisit le 24 décembre 1864.

La première inhumation est celle de Julie Pénay, épouse de Nicolas Quomiré (Camiré), originaire de Persé-le-Grand, diocèse de Langres, en France. Le Père

François Carpentier a rédigé l'acte comme suit :

"L'an mil sept cent trente neuf, le vingt et un du mois doctobre, est décédée en cette paroisse julienne penay, femme de Nicolas quomiré; sans avoir reçu aucun de ses sacrements, n'ayant pu avoir assez prompt secours, son corps a été inhumé avec les cérémonies accoutumées dans le cimetière de cette paroisse, le vingt quatre du dit mois et an : en foy de quoy jay signé".

Enfin, le premier mariage est celui de François Prévost à Françoise Maheu. Goutons le style original de la rédaction de l'acte : "L'an mil sept cent quarante le vint trois du mois de may après avoir publié trois bans aux prones des messes paroissiales, le premier, second et troisième dimanche après paques, entre François prévot, fils de défunt Jean baptiste prévot et de geneviève sedillot ses père et mère de la paroisse Ste-Foy, d'une part; et marie françoise Maheu fille de Noel Maheu et de Marie Magdeleine Ménard ses père et mère demeurants en cette paroisse, sans qu'il y ait eu aucun empeschement, je sous signé curé missionnaire de la paroisse S. Joseph de la Nouvelle Beauce ay reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ay donné la bénédiction nuptiale, avec les cérémonies prescrites par la ste église, en présence de la part du dit François prévot de sieur juy fleury de la gorgendière E-cuyer seigneur de fleury et autres lieux Colonel general de la milice du gouvernement de Québec et de Gabriel aubin de Lisle greffier, de nos seigneurs les Maréchaux de France en ce pais, de Joseph la lague; et de la part de la dite Marie françoise Maheu de Noel Maheu son père, du sieur Jacques imbert, écrivain de Roy et de Jean baptiste Squerré (Labbé), parents et témoins qui ont signé avec moy".

Chose assez bizarre, personne n'a signé, ni même le brave père Carpentier.

Pour terminer, qu'on me permette de donner la longue liste des missionnaires et des curés qui se sont succédés à la cure de St-Joseph. On remarquera le nom de l'abbé Antoine Racine qui en 1874, devendra le premier évêque de Sherbrooke. Son frère, Dominique, fut le premier évêque de Chicoutimi, quatre ans plus tard. R. P. François Carpentier, 1738-1743; R. P. Hyacinthe Amiot, 1743-1746; l'abbé Pierre Le Cere, 1745-1747; R. P. Duburon, 1747-1750; R. P. Bonaventure Carpentier, 1750-1753; R. P. Justinien Constantin, 1753-1761; R. P. Dida-come Cliche, 1761; l'abbé Jean-Bte Gatin, 1761-1762; R. P. Théodore Loiseau, 1762-1766; MM. les abbés J.-M. Verreau, 1766-1789; J.-M. Jean, 1783-1785; Antoine Lamothe, 1785-1817; G.-L. Arsenaull, 1817-1823; B.-B. Decoigne, 1823-1829; Louis Poulin, 1829-1843;

NOUS vendons les MEILLEURS!



LES PNEUS DE TRACTEURS Sure-Grip GOODYEAR

à SEMELLE à C-E-N-T-R-E O-U-V-E-R-T PROUVÉE

Des milliers de cultivateurs pratiques ont prouvé que la semelle à C-E-N-T-R-E O-U-V-E-R-T des Sure-Grip Goodyear s'agrippe, donne un maximum de traction sur tout genre de sol. Elle fait plus de travail en moins de temps... avec moins d'essence.

GARAGE Ph. POULIN
St-Ephrem de Beauce
Tél.: 8-8-3P

Service complet de pneus-batteries pour autos et camions.

Charles-Ed. Poiré (Mgr) 1843-1846; François Morin, 1846-1847; Frédéric Caron, 1847-1851; Mgr Antoine Racine 1852-1853; l'abbé David Martineau, 1853; James Nelligan, 1856-1868; Antoine Martel 1868-1885; Mgr F.-X. Gosselin, 1885-1895; François-N. Fortier, 1895-1899; Adalbert Blanchet, 1899-1904; Charles-Ed. Carrier 1904-1911; Mgr D.-Alfred Morisset, 1911-1932, et Monsieur l'abbé Joseph Houde, le curé actuel.

Les Révérendes Soeurs de la Charité dirigent un pensionnat et un orphelinat pour l'instruction des filles depuis 1875. Un magnifique collège, agrandi depuis l'an dernier, est sous la direction des Rév. Frères Maristes, depuis 1911. Le directeur actuel est le Frère Louis Bertrand.

Mes remerciements à Monsieur le Curé de St-Joseph pour les renseignements qu'il m'a laissés puiser au presbytère. J'ai aussi puisé de copieuses notes dans le "Résumé historique" de M. Jean-Thomas Perron, paru lors des fêtes de 1938.

Frère Eloi-Gérard, mariste, secrétaire de la Société Historique de la Chaudière, Beauceville.

Un grand visiteur

Dimanche soir dernier, la famille estonienne de M. Pawalec, nouvellement arrivée dans notre ville, recevait la visite de nul autre que M. Sarto Carignan.

Arrivé silencieusement dans sa nouvelle grosse limousine, M. Carignan fut reçu les bras ouverts. Charmante famille, dit-il. Fait étonnant, malgré la bordée, il n'y avait pas un seul brin de neige sur le "top" de la limousine!!!

Théâtre Royal Engr.

Tous les soirs à 8 heures excepté SAMEDI et DIMANCHE SAMEDI, le soir 2 représentations à 7 heures et à 9 heures. DIMANCHE, 4 représentations : en matinée à 1 h. et à 3 heures, le soir à 7 heures et à 9 heures.

Vendredi, samedi, 16-17 avril : en couleurs SONG OF SHEHERAZADE avec Jean-Pierre Aumont, Yvonne De Carlo.

Dim., lun., mardi, 18-19-20 avril : programme double LES DEUX MAINS DANS LA NUIT (The Spiral Staircase) avec George Brent, Dorothy McGuire WILD HORSE MESA avec Tim Holt, Nan Leslie

Mercredi, jeudi, 21-22 avril : PAINTED DESERT avec George O'Brien, Laraine Johnson DICK TRACY MEETS GRUESOME avec Boris Karloff, Ralph Byrd

Naissance Hall

Le 5 avril dernier est née une fille: Mary Carole Patricia, enfant de M. et Mme Edward-James Hall, Parrain, M. Paul-Emile Labbé, oncle de l'enfant; marraine, Mlle Mary Ellen Hall, tante de l'enfant; porteuse, Mme Auguste Maheux.

Naissance Pépin

Joseph Clermont Pierre, né le 23 mars, fils de M. et Mme Gaston Pépin, née Mariette-Rachel Caron, Parrain, M. Clermont Pépin, marraine, Mlle Pierrette Pépin, oncle et tante de l'enfant; porteuse, Madame Ernest Boily.

Au Vimy

Jeudi, vendredi et samedi "Service de Nuit" avec Gaby Morlay, Jacques Dumesnil, Vivi Gioi. Une comédie dramatique qui fera plaisir aux téléphonistes, car c'est l'une d'elles que le film présente en Suzanne, jeune fille préposée au téléphone dans un petit village savoyard; comme telle, elle connaît bien des secrets... Grâce à elle, un message qui aurait pu se désunir à la suite d'un incident bénin, se sera raffermi, un maman sera soignée à temps, un blessé transporté à l'hôpital, un prisonnier évadé mis en lieu sûr, enfin, un voleur se dénoncera à la police, disculpant un innocent. Film émouvant bien qu'emprunté de saignée. Durée: une heure et demie.

Programme double: "Heaven only Knows" avec George Brent, George Raft. Les actualités-Journal.

Du comique au Vimy, dimanche

"LA BONNE ETOILE", voilà le film qui vous fera rire aux larmes dimanche, au Vimy, et qui, toutefois, saura intéresser également les cinéphiles qui préfèrent le drame. Cette fois-ci, Fernandel est un pêcheur amoureux d'une jeune fille du village. Il s'aperçoit qu'elle se laisse courtiser par un gars du village; croyant faire son bonheur, il s'efface, mais la jeune étourdie lui reviendra quand elle aura compris qu'elle faisait fausse route. Un dialogue de qualité, des scènes comiques excellentes interprétées par Fernandel, Jeannine Darcey, Carlette, Delmont. (Une heure et demie).

Et, comme second film à l'affiche, "Christmas Eve" aventures romanesques, avec George Brent, George Raft.

Le cinquième chapitre de la série Brick Bradford.

Les Actualités-Journal.

Lettre du Député d'Etat des C. de C.

Croisade de prières, d'étude et d'action en vue de la restauration de la paix.

La situation mondiale pèse de plus en plus lourdement sur les épaules des Chefs des Nations-Unies, et nous pouvons dire que la principale question qui se pose actuellement à l'attention publique, c'est celle de la sécurité collective.

Cinéma St-Georges

Tous les soirs à 8 heures, excepté SAMEDI et DIMANCHE SAMEDI, le soir 2 représentations à 7 heures et à 9 heures. DIMANCHE, 4 représentations : en matinée à 1 h. et à 3 heures, le soir à 7 heures et à 9 heures.

Mer., jeudi, ven., 14-15-16 avril en couleurs GONE WITH THE WIND avec Clark Gable Olivia de Havilland

Matinée: 60c Soirée: 75c Samedi, dimanche, 17-18 avril : programme double AMOUR SANS ESPOIR avec Jean Marais, Simone Renant DICK TRACY vs CUEBALL avec Morgan Conway, Anne Jeffreys

Lundi, mardi, 19-20 avril : THE FUGITIVE avec Henry Fonda, Dolores Del Rio

Mercredi, jeudi, 21-22 avril : NO LEAVE NO LOVE avec Van Johnson, Keenan Wynn

Paul-Eugène Baillargeon

avocat
ST-GEORGES, Beauce

de tous les pays qui font partie de ce groupement, y compris notre propre pays.

Les appels à la paix lancés par les Papes, depuis le temps de Léon XIII jusqu'à celui de Pie XII, constituent un remarquable commentaire de la situation politique et sociale du monde.

Léon XIII, le premier Pape des temps modernes à rappeler le rôle de l'Eglise dans les questions sociales, a proposé un modèle de collaboration, sur les terrains politique et socio-économique, entre les catholiques et les autres hommes de bonne volonté qui croient en Dieu. Reconnaissant que les catholiques, qui sont en minorité dans les nations les plus puissantes, ne peuvent pas faire grand-chose à eux seuls, le Pape leur a conseillé de collaborer pour l'établissement des principes du droit et de la justice.

Ses successeurs, le Pape Pie XI, qui a conseillé la collaboration dans le domaine socio-économique national, et le Pape Pie XII, qui a conseillé la collaboration dans le domaine socio-économique international ont compris, comme avait fait Léon XIII, que l'action catholique, pour être réellement efficace, doit comporter l'association avec tous ceux qui sont animés du même idéal chrétien de justice.

Tous ceux qui croient en Dieu et au Christ ressuscité doivent s'unir dans une volonté commune de rendre leur foi également efficace et dans un désir commun de re-

construire l'ordre social suivant la loi de Dieu.

Le Pape déclarait, il y a quelques mois à peine, que "le temps n'est plus aux simples projets, mais bien à l'action". Puis il demandait, en cette circonstance, à des milliers de catholiques réunis sur la Place de St-Pierre, à Rome: "Etes-vous prêts?"

Pour répondre à cette question du Souverain Pontife, il nous appartient, comme catholiques, comme citoyens canadiens et comme Chevaliers de Colomb, de rechercher ce que nous pouvons et ce que nous devons faire pour obtenir la paix, une juste paix qui rétablirait et respecterait les droits de tous les peuples.

Il nous appartient, plus particulièrement comme Chevaliers de Colomb, d'unir nos efforts en vue des cinq objectifs suivants: 1—Unir tous nos frères, tous les catholiques, tous les chrétiens, tous les hommes de bonne volonté, dans une croisade de prières, d'étude et d'action, en vue de la restauration d'un ordre de justice et de paix.

2—Combattre ouvertement et efficacement le communisme et tous ces mouvements subversifs

(suite à la page 5)

Dr L. P. PELCHAT

Chirurgien-Dentiste
Edifice Veilleux Tél.: 351
1ère Ave. St-Georges-Est

Dr Samuel Bouchard

Médecin-Vétérinaire
ST-GEORGES EST, Beauce

DR ROMUALD PAQUET

MEDECIN - CHIRURGIEN
Bureau à St-Georges tous les jours
Edifice Victor Veilleux 1ère Avenue, Tél.: 43

Docteur Camille Gélinas

Ex-élève du New-York Polyclinic Medical School and Hospital.

Yeux, Oreilles, Nez et Gorge.

A St-Georges

Le SAMEDI à partir du 6 sept.

Tél.: 635

En haut du magasin CHEZ JULIENNE

15, Ave Bégin, Lévis

Les Jeunes veulent se faire valoir

Toute une équipe de jeunes est à l'oeuvre en vue du GRAND GALA MUSICAL organisé par le Club Musical des Jeunes.

PLUS DE 15 ARTISTES LOCAUX AU PROGRAMME

Ce Gala est sous le patronage immédiat de la Société des Concerts de St-Georges et il est appuyé par plusieurs mouvements sociaux de notre ville.

JEUDI, le 15 AVRIL en foule au GRAND GALA MUSICAL

Maisons à vendre

dans St-Georges-Est

11 appartements, eau chaude, terrain de 200 x 185, à très bas prix.

Une maison de 6 appartements avec terrain de 60 x 125, située au centre du village. Prix \$3,500.

Maison à 2 loyers de 6 appartements chacun, avec grand terrain de 50 x 175. Bon marché pour prompt acheteur.

Maison cottage de 5 appartements, \$2,800.

Poste de commerce, pouvant en prendre possession le 1er mai.

Maison de 2 loyers modernes, située sur la 1ère Avenue; chambre de bain, eau chaude, cave cimentée, fournaise, grand garage. A bon marché.

Plusieurs autres maisons de différentes grandeurs, à prix raisonnables.

S'adresser à :

J.-A. POULIN

ST-GEORGES

Tél.: 854-s-11

LA SEMELLE à C-E-N-T-R-E O-U-V-E-R-T PROUVÉE
TIRE MEILLEUR QUE TOUTES LES AUTRES

Les Sure-Grip GOODYEAR
vous faciliteront les tâches difficiles!

Avec les Sure-Grip Goodyear vous obtenez une traction supérieure... vous faites plus de travail plus rapidement... même dans les conditions les plus difficiles. La semelle à centre ouvert se nettoie d'elle-même et est très durable... le fait a été prouvé à maintes reprises par des cultivateurs pratiques. Voyez-nous sans délai au sujet des Sure-Grip Goodyear!

Le Pneu "Rib" pour Machines Agricoles... facilite le roulement de toute machine agricole. Ces pneus résistent longtemps à un dur usage.

Le Pneu "Triple Rib" pour routes... avant de tracter... les grosses côtes profondes résistent le sol pour faciliter la direction.

Garage J. A. Bernier
Service complet de batteries et pneus pour auto-camion St-Prosper
Tél.: 29

MARCHANT GOOD YEAR AUTOMOBILE

Prise de position définitive

(suite de la 1ère page)

On a jeté les yeux sur deux emplacements avec bâtisses qu'il faudra exproprier. Grandeur, environ 125 x 150. Coût d'expropriation: \$30,000.00 dans un cas, \$40,000.00 dans l'autre (trente ou quarante mille).

Avec ce projet, (pas de classe anglaise, ni de travaux manuels), la Commission ne pourrait recevoir que 950 enfants (37 classes à 25 enfants). Comme, dans cinq ans, nous aurons de 11 à 1200 enfants, nous serons à court d'espace pour 200 à 250 écoliers. Si l'on fait venir 4 ou 5 Frères de plus pour ces quatre classes, où les logerons-nous?

OPINION A REVISER

Après avoir longuement réfléchi à l'affaire, depuis plus d'une semaine, avoir pris des informations et fait des comparaisons, l'auteur de ces lignes se demande réellement si son opinion n'est pas à réformer. On sait son opposition au gros collège et ses suggestions.

En suggérant la construction de huit classes dans l'ouest, un point important n'avait pas été considéré sur la construction proposée par la commission scolaire. Et ce, faute d'explications suffisantes par les commissaires eux-mêmes.

Ici, je demande aux lecteurs, pour ne pas tomber dans l'ouest, un point important n'avait pas été considéré sur la construction proposée par la commission scolaire. Et ce, faute d'explications suffisantes par les commissaires eux-mêmes.

Un désagrément malentendu, vous le constaterez vous-même, est à l'origine de tout cela.

Il y a 4 ou 5 ans, lorsqu'on avait proposé le gros collège près du bureau de poste (ouest), on avait parlé d'un édifice de 4 étages. Le collège actuel devant demeurer au service des RR. Frères.

Toutefois, en le "déménageant", le gros collège a "perdu" un étage. Il n'en a plus que trois: à la rez-de-chaussée, avec salle de récréation, vestiaires, toilettes; le 1er étage, comprenant 7 classes et le second exactement semblable.

Cette erreur première se double d'une seconde, parce qu'on a cru que l'insistant 4e étage irait à la communauté. En conclusion, nous arrivons au total de 23 classes (les 9 actuelles et les 14 nouvelles). Ce qui était réellement beaucoup trop, et une injustice pour l'est.

NOUVEAU POINT DE VUE

Et ces quatre étages, dont nous parlait avec assurance un commissaire, et que les autres n'ont pas eu la prudence de rectifier, ne sont plus que trois. Nous avons pris la peine de vérifier sur les plans avant de l'affirmer.

Ici, toute notre optique change. En effet, les cours primaire et primaire-supérieur (12 degrés) nécessitent 12 professeurs, les classes de travaux manuels, 2; la classe anglaise, 1. Total, 15 professeurs.

Mais à ces 15 frères, il faut ajouter le supérieur, le directeur et l'économiste. Nous arrivons donc au strict minimum de 18 frères pour ces 15 classes. Et nous savons tous que ce chiffre atteint nécessairement la vingtaine. Car il faut souvent un cuisinier, un professeur de chant ou directeur de fanfare comme dans les bons collèges, et qui devient titulaire de deux ou trois branches de l'enseignement, lorsqu'il n'est pas préposé à la chapelle, à la bibliothèque, etc. En plus, c'est une rigoureuse obligation de l'avoir, pour les classes du primaire-supérieur, un ou deux professeurs spécialisés en plus des titulaires réguliers de ces classes.

FAISONS UN COURT PARALLELE

Au Couvent, pour 240 élèves, il faut 15 Religieuses, sans compter celles de l'école ménagère, les professeurs de musique, l'assistante-économiste et les sœurs du Foyer qui, au besoin, donnent leur coup de main. Il faut au Couvent, 11 sœurs pour les 11 classes, la Supérieure, la Directrice, l'économiste et la cuisinière.

Or, actuellement, pour loger 9 frères dans des conditions à tout le moins déplorables, il faut tout un étage du vieux collège. Avec 18 et même 20 frères, c'est deux étages qu'il faudra (le deuxième) ainsi que l'agrandissement du réfectoire, de la chapelle, des toilettes, etc. Il ne restera donc plus que le premier étage, avec quatre classes pour les élèves, dans l'ancien collège.

Les adversaires diront ici que 4 classes plus les 14 nouvelles font 18.

A cela, nous répondrons que dans une école supérieure, une bibliothèque (actuellement inexistante), au moins un ou deux appartements pour des laboratoires, une classe pour des dactylographes (présentement à l'arrière de la classe préparatoire) sont d'obligation.

Ces quatre classes du vieux collège sont donc, sur le papier, déjà occupées dès avant la construction du gros collège.

Et remarquez bien, en plus, ce qui est un désastre pour une école supérieure, qu'il n'y a aucun endroit prévu comme salle d'étude.

BILAN

12 degrés pour le cours commercial, deux classes de travaux manuels, 1 classe d'anglais, bibliothèque, laboratoire, salle de dessin, salle d'étude, salle pour dactylos. Voilà ce qui se fait partout ailleurs dans les écoles supérieures; un total maximum de 18 classes, minimum qui s'établit à 20 chez celles raisonnablement attillées.

Ainsi le calcul fait, les 14 nouvelles classes et les 4 anciennes ne seront pas de trop. Dans deux ou trois ans, le collège sera rempli. Cependant il suffira pour plus longtemps si l'on consent à laisser les élèves entassés comme ils le sont aujourd'hui.

DESOLATION

Au fait, avez-vous déjà jeté les yeux sur nos classes et leur aménagement? Allez voir! Vous verrez alors sur quoi était basée la décision de la Commission Scolaire.

L'espace est si exigué que, dans les classes des grands, ces derniers sont assis sur des bancs pour petits où ils se déforment par la persistance à avoir le dos arrondi pour pouvoir travailler. Sans parler de la fatigue de n'être appuyés qu'aux reins durant

des heures, parce que les dossiers sont trop bas, et de l'ennui d'avoir à se plier les jambes comme ces hommes caoutchouc que l'on voit dans les cirques. La description est trop forte? Faites vous-mêmes une visite des lieux!

On répondra peut-être: il n'y a qu'à changer bancs et pupitres! Impossible. En mettant des pupitres plus gros, il ne resterait plus d'espace pour circuler entre eux. C'est un cercle vicieux: si l'on veut laisser un étroit passage entre chaque rangée, il faut des petits pupitres qui fatiguent et déforment; si l'on met de bons pupitres, il ne reste plus d'espace. Tout ceci est antihygiénique.

ORIGINE D'UNE OPPOSITION

L'opposition au gros collège nous l'avons vu, provenait d'une première source: le malentendu sur la construction.

Deuxièmement, à cause de l'erreur première, l'opposition était motivée par la crainte que 23 classes dans l'ouest (les 9 actuelles et les 22 nouvelles) ne paralysent par très longtemps, nos petites écoles de l'est. Car si nous prônons ces écoles, ce n'est pas pour les voir périr comme à Beauceville où un essai de ce genre, mais mal fait, est regretté. Nous voulons que ces deux écoles ne soient que les premiers pas vers un développement normal. C'est-à-dire, qu'après avoir été mixte pour quelques années, on les jumelle de façon à avoir, non loin l'une de l'autre, une école pour garçons et une pour filles, donnant le cours primaire aux enfants de chaque bout du village. Dans quinze ou vingt ans, lorsque la population le nécessitera, il n'y aura qu'à agrandir ces écoles jusqu'à la douzième année, pour en faire finalement des écoles supérieures.

Evidemment, les commissaires actuels ne peuvent inclure ceci dans leur résolution vu que ce serait engager un trop long avenir. Toutefois, les plans des écoles de l'est prévoient un agrandissement. Autrement dit, les plans sont ceux d'une grosse école dont on ne construirait que la moitié.

Cette assurance devrait faire tomber toute opposition, du moins, celle qui est libre et indépendante. Car peu de gens combattent pour le seul plaisir de se chicaner.

Et si, par le passé, des explications aussi claires et aussi précises avaient été données nous n'assistions pas à la présente anarchie dans ce domaine.

L'AVENIR

Certaines personnes diront peut-être, devant les prévisions ci-dessus, qu'elles tiennent plus du rêve que de la réalité. C'est toujours ce qui se dit en face de projets audacieux. L'expérience finit toujours par prouver leurs grands mérites. Nous en avons un exemple constant sous les yeux: le développement de la municipalité de St-Georges-Ouest. Dans le temps aussi, ceux qui ont tracé les plans furent considérés comme des rêveurs....

ÇA PEUPLE

Depuis six ans, il a eu dans le tout St-Georges, 1360 naissances. Sur ceux-ci, environ une centaine mourront entre 0 et 14 ans. Ceci, d'après les statistiques de 1944. Le Québec comptait, cette année-là, une mortalité infantile de 20 pour cent (de toutes les mortalités). Et comme il n'y a, dans St-Georges, que 60 à 85 mortalités annuellement, cela fera environ 450 décès en 6 ans. Sur ce nombre, 20 pour cent seront des enfants de 0 à 14 ans, donc 90 décès. Mettons 100 ou 150 si vous le voulez. Ce chiffre est exagéré, surtout que depuis 1944 un changement pour le mieux, dans le domaine de la mortalité s'est rapidement opéré et s'accroîtra vraisemblablement.

Donc, de ces 1360 enfants, il en restera au bas mot 1200 en âge de fréquenter les écoles. Il y en aura environ 450 dans la paroisse et 750 dans le village sous le contrôle de notre Commission scolaire. Ces chiffres sont basés sur les proportions actuelles.

Aujourd'hui, dans les 25 classes de la C. S. il n'y a que 650 enfants. De ceux-ci, si nous avons des classes supérieures et la possibilité de cours de travaux manuels, il en restera certainement trois cents. C'est-à-dire que, dans six ans, tous les enfants aujourd'hui en préparatoire seront en 6ème année, et ceux en première, en 7ème année. On sait que ces basses classes comptent un grand nombre d'enfants — de 32 à 38. En plus, il y aura les élèves des 8e, 9e, 10e, 11e et 12e, ainsi que ceux des travaux manuels et de la classe anglaise.

Et encore, ces trois cents — ce qui est peu — ne sont pas calculés sur les 939 enfants d'âge scolaire, mais sur les 650 aux écoles de la Commission Scolaire. On a vu, précédemment, qu'une centaine est pensionnaire et pas moins de 75 sont aux écoles privées. Combien parmi ces 175 enfants iraient aux écoles de la C. S. s'ils en avaient la possibilité? Aussi, combien parmi les 62 de l'école buissonnière?

Plus nous y pensons, plus nous voyons que ce chiffre (300) n'est pas étiré.

Additionnés aux 750 nouveaux, nous en aurons donc 1050. Cela, sans compter les pensionnaires et les nouveaux arrivés à St-Georges.

Dans 5 ou 6 ans, si l'immigration "circon-urbaine" apporte autant d'enfants qu'il nous en est venu depuis 5 ans, il y aura de 100 à 150 enfants de plus à la charge de notre Commission Scolaire.

RECAPITULATION

Table with 2 columns: Category and Count. Rows: Naissances des 6 dernières années (750), Enfants actuellement à l'école (300), Nouveaux arrivés et pensionnaires (200).

Total 1,200

La Commission Scolaire, si son projet est accepté, pourra recevoir:

Table with 2 columns: Category and Count. Rows: Couvent, 11 classes (11), Collège, 15 classes (15), 2 écoles Est, 14 classes (14), Total (40 classes).

Avec une moyenne de 25 par classes, c'est 1000 élèves qu'il sera possible d'instruire, et 1,200 si la moyenne est de 30.

Or, nous avons prouvé que, précisément dans 6 ans, nous aurons 1,200 enfants, en âge de fréquenter les écoles à la Commission scolaire.

Rappelez-vous que le décollage a été fait des pensionnaires possibles à l'étranger et des étudiants au Séminaire. Ces chiffres sont donc loin d'être boursoufflés.

CONCLUSION

Dans six ans, les écoles projetées seront pleines et il faudra songer à agrandir. Et remarquez que ce sera exactement la même chose que les écoles de l'est soient séparées ou réunies. Ce qui importe, c'est leur nombre de classes. Leur disposition n'est conditionnée que par la répartition de la population. Nous avons suffisamment démontré, la semaine dernière, que le bon développement de notre ville, avec ses deux quartiers distincts, exige

une école chaque bout. Sans oublier que notre municipalité s'agrandira immanquablement de sa station ainsi que du village Morency et, peut-être, de la Pointe Jersey. Avec ces écoles chaque bout du village, les enfants de ces "faubourgs" seraient à distance raisonnable des écoles.

Cette supposition n'est pas une vaine chimère. Si peu, même, qu'une quarantaine de familles (village de Gédéon Roy?) du côté sud, ont demandé leur annexion. Ce mouvement ne fera que s'amplifier.

Pour toutes ces raisons, après enquête et vérification, nous venons à la conclusion que le plan de la Commission scolaire est le plus pratique et le moins coûteux. A cause de cela, il ne reste plus qu'à donner un appui sincère et entier aux Commissaires.

Laval CLICHE

Ecole Lacroix

Table listing names and numbers for Ecole Lacroix. Includes: Martine Gilbert (98), Jacques Poulin (97), Blanche Rouillard (96), Claudette Rodrigue (95), Yolande Paquet (95), Clermont Rouillard (95), Carmelle Champagne (89), Anita Lessard (89), Bernadette Poulin (88), Bibianne Houde (87), Jean Thibaudeau (87), Michelle Roy (85), Thérèse Beaudoin (83), Micheline Roy (83), Thérèse Roy (82), Clément Talbot (80), Carmelle DUTIL, directrice Ecole Lacroix.

ST-PROSPER

Le 8 avril, à St-Prosper de Dorchester, est décédée à l'âge de 19 ans et 10 mois, Paulette Laroche, fille de M. Johnny Laroche et de Mme Emma Champagne. Mlle Laroche laisse dans le deuil, outre son père et sa mère, ses frères, MM. Léonard, Camille et Gilles Laroche; ses sœurs, Mme Robert Falardeau (Normande), de Woburn; Mme Hervé Prunet (Marie-Andrée), de St-Prosper; Mme Pierre-Albert Bourque (Charlotte), Mlle Hélène et Lise Laroche, toutes de St-Prosper; sa belle-sœur, Mme Léonard Laroche, de St-Prosper; ses beaux-frères, MM. Robert Falardeau, de Woburn, Hervé Prunet et Pierre-Albert Bourque, de St-Prosper. Les funérailles ont eu lieu samedi à 9 h. 30 à St-Prosper. La maison Giguère et Frère, de St-Georges, avait la direction des funérailles.

Table listing names and numbers for St-Prosper. Includes: Gilles Fortin (70.8), Jean-Luc Dallaire (69.5), Patrick Carrier (65.5).

Couvent du Bon-Pasteur

TABLEAU D'HONNEUR

Large table listing names and numbers for Couvent du Bon-Pasteur. Includes: 12e degré: Thérèse Déchêne (85.2), Imelda Damien (85), 11e degré: Micheline Roy (93), 10e degré: Monique Laroche (91), Gaétane Bilodeau (87), Jacqueline Anto (85), Madeleine Giroux (83), Denise Bureau (82.5), 9e degré: Claire Gilbert (93.9), Lise Provost (89.5), Réjeanne Veilleux (88.4), Claire-Hélène Jacques (86.8), Françoise Doyon (84.7), Suzanne Laroche (82.6), Marguerite Clavet (78.1), 8e degré: Micheline St-Hilaire (88.1), Marie-Marthe Bureau (81), Laurienne Drouin (78.3), Rachel Carignan (78.2), 7e degré: Linette Boucher (95.5), Yolande Perron (92.1), Lucille Couture (91.9), Huguette Poulin (83.8), Lucienne Rancourt (87.5), Françoise Maheux (86), Marguerite Damien (85.7), Henriette Veilleux (84.4), Gislyne Gilbert (83.2), Colette Gilbert (83.2), Monique Rouillard (83.1), Huguette Lessard (82.6), Jacqueline Thibodeau (82.6), Thérèse Perron (82.6), 6e degré "A": Pauk-Hélène Rodrigue (98), Huguette Poirier (95), Estelle Lessard (95), Constance Rodrigue (94), Huguette Marceau (94), Céline Talbot (92), Edouardine Champagne (92), Renée Morisset (91), 6e degré "B": Denise Coriveau (98), Cécilia Rancourt (92.8), Lucette Caron (92.5), Simone Létourneau (90), 5e degré "A": Gabrielle Grondin (85), M.-Berthe Paquet (82), 5e degré "B": Josette Poulin (95), Monique Tremblay (86), Louise Gilbert (86), Jeannette Morin (86), Hélène Poulin (84), Jacqueline Lacroix (84), Paula Caron (83), 4e degré: Marie-Claire Lacroix (97.7), Lucille Roy (97.3), Murielle Doyon (96), Claudette Roy (94.6), Monique Fortin (94), Lise Gagné (92.7), Pierrette St-Hilaire (81), Thérèse Marceau (79.3), Françoise Bourque (79.3), Nelly Boucher (79.1), Mariette Létourneau (78.8), 3e degré: Thérèse Baillargeon (94.9), Françoise Quirion (94.2), Martine Poirier (93), Rita Fortin (91.9), Michelle Poulin (91.9), Nicole Parent (90.5), Monique Thibaudeau (86.6), Jeannine Veilleux (86.1), Pauline Rodrigue (84.9), Danielle Rancourt (84.9), Lise Doyon (81.9), Céline Pomerleau (81.2), Colette Gilbert (80.2), 2e degré: Pierre G. Roy (84), Chs-Eugène Veilleux (84), Pierre Veilleux (81), Gerald Fortin (80), Chs-Auguste Maheux (80), Bertrand Veilleux (77), Roger Therrien (73), 1er degré: Gaétan Rioux (87), Yvon Pepin (86), André Perron (85), Robert Caron (84), Maurice Thibodeau (82), Roland Poirier (81), Colomb Talbot (81), Louidas Busque (79), René Bérubé (74), Clément Bérubé (74), 5e degré: André Couture (91), Marc-André Morin (88), Martin Rodrigue (85), Pierre Drouin (84), Jean-Luc Jacques (83), Jean-Claude Morissette (82), Raymond Dallaire (81), Guy Lessard (80), Jacques Gilbert (79), Roch Jolicoeur (73), 6e degré (Religion): Communauté solennelle: Paul-Arthur Laroche (92.5), Henri-Paul Roy (92.5), Gérard Veilleux (87.5), Roger Parent (85.5), Ghislain Caron (82), Ls-Gonzague Bolduc (80), Claude Poirier (74).

Collège St-Georges

TABLEAU D'HONNEUR pour le mois de mars

Table listing names and numbers for Collège St-Georges. Includes: 1er degré: Claude Gagné (99), Gilles Veilleux (98), Gilles Bilodeau (97), Yvon Veilleux (97), Simon Veilleux (97), Claude Laroche (96), Adonias Deblois (96), Yves Veilleux (96), Claude Lambert (96), Marcel Busque (96), 2e degré: Jules Couture (88), Gaétan Duval (87), Florian Poulin (87), Valier Caron (86), Marcel Rodrigue (85), Jean-Guy Thibodeau (83), Réal Bégin (83), Yvon Pepin (83), Marquis Fluet (82), Rosaire Bisson (82), 3e degré: Jacques Veilleux (95), Ls-Philippe Dallaire (92), Jules Caron (87), Gaston Poirier (86), Jacques Thibodeau (84), Marcel Poirier (84), Claude Pomerleau (84), Lionel Paquet (80), Dorice Boucher (75), Patrick Fluet (66), 4e degré (F. Roger): Yves Caron (92), Pierre St-Hilaire (88), Réjean Veilleux (85), Pierre G. Roy (84), Chs-Eugène Veilleux (84), Pierre Veilleux (81), Gerald Fortin (80), Chs-Auguste Maheux (80), Bertrand Veilleux (77), Roger Therrien (73), Gaétan Rioux (87), Yvon Pepin (86), André Perron (85), Robert Caron (84), Maurice Thibodeau (82), Roland Poirier (81), Colomb Talbot (81), Louidas Busque (79), René Bérubé (74), Clément Bérubé (74), André Couture (91), Marc-André Morin (88), Martin Rodrigue (85), Pierre Drouin (84), Jean-Luc Jacques (83), Jean-Claude Morissette (82), Raymond Dallaire (81), Guy Lessard (80), Jacques Gilbert (79), Roch Jolicoeur (73), Paul-Arthur Laroche (92.5), Henri-Paul Roy (92.5), Gérard Veilleux (87.5), Roger Parent (85.5), Ghislain Caron (82), Ls-Gonzague Bolduc (80), Claude Poirier (74).

Table listing names and numbers for Couvent du Bon-Pasteur. Includes: Fernand Nadeau (72.5), Gaston Paquet (71.5), Lorenzo Bureau (70), 7e degré: Jean-Claude Marceau (85), Yves Rancourt (83), Georges-E. Champagne (82), Raymond Rancourt (75), Roch Turcotte (70.5), Henri-Ls Poulin (70.5), Claude Gendron (68), Marcel Morin (64), Marcel Poirier (64), Guy Poulin (64), Jean-M. Poulin (63), Clermont Poulin (63), 8e degré: Jean Desrochers (82.8), Claude Jolicoeur (85), Normand Doyon (82), Chs-Edouard Dallaire (80.5), Armand-Ls Damien (79.4), Chs-Auguste Poulin (61), Jean-Denis Caron (60.8), Chs-Auguste Poirier (60.8), 9e degré: Henri-Paul Poulin (88.5), André Vachon (88), Fabien Veilleux (86), Roland Giroux (83.8), Bruno Paquet (80), Claude Lessard (75.3), Jean-Luc Caron (73.8).

MARCHE CENTRAL BOUCHERIE - EPICERIE ST-GEORGES EST Tél.: 395 Spéciaux à chaque semaine.

A VENDRE Deux lots à bâtir ainsi qu'une maison, situés rue St-Gédéon, Saint-Georges Ouest au sud du boulevard Dionne. Cette maison rapporte de bons revenus. Prix avantageux pour prompt acheteur. Communiquer avec: A. LEMIEUX casier postal 219 - Tél. 77 St-Georges-Est Fév. 25 - J.N.O.

CHAMBRES A AIR ORDINAIRE QUAND UN PNEU ÉCLATE CHAMBRE A AIR LIFE GUARD Un pneu muni d'une chambre à air ordinaire s'affaiblit à l'instant... devient dominant... invite au désastre. Une LifeGuard permet au pneu de se dégonfler lentement... et au conducteur de maintenir l'auto complètement sous contrôle. METTEZ VOTRE AUTO À L'ABRI DES ACCIDENTS POUVANT RÉSULTER DES ÉCLATEMENTS Les chambres à air de sûreté LifeGuard Goodyear mettent fin au danger des éclatements. La LifeGuard a une chambre à air interne de réserve à 2 plus qui fait un simple incident d'un éclatement susceptible de causer un accident. La LifeGuard fait dans toute marque de pneu... dure souvent plus longtemps que plusieurs pneus consécutifs... peut servir dans tout pneu, neuf ou déjà en service. CHAMBRES À AIR DE SÛRETÉ LIFE GUARD GOOD YEAR Garage J. L. Dumas Service complet de Pneus et Batteries pour Autos et Camions Camion Dealer Chrysler, Plymouth St-Côme, Qué., Tél.: 31 MARCHAND GOOD YEAR AUTORISÉ

"Facile à emporter"



SERVEZ
Coca-Cola GLACÉ
MARQUE DÉPOSÉE

Funérailles de M. Isidore Bolduc

Landi le 5 avril partait subitement, pour l'éternité M. I. Bolduc, maire de St-Georges-Ouest. Il avait épousé en premières nocces feu dame Alexina Lachance, et en secondes nocces Corinne Poulin qui lui survit. Il était âgé de 61 ans et 10 mois. Il laisse aussi plusieurs enfants que nous avons nommés la semaine dernière.

D'imposantes funérailles, sous la direction de la maison Gédéon Roy, ont eu lieu jeudi à 10 heures, en l'église de St-Georges. La croix était portée par M. Arsène Dionne, accompagné de M. Gustave Bourque, secrétaire du conseil de St-Georges-Ouest. Les porteurs d'honneur étaient MM. Kenneth Pozer, maire de la corporation du village St-Georges-Ouest, Wilfrid Paquet, maire de la paroisse St-Georges-Est, Louis Drouin, maire du village St-Georges-Est, Eugène Roberge, ancien maire, et Georges Roy. Le cercueil était porté par les conseillers de la paroisse de St-Georges Ouest, lesquels venaient de perdre subitement leur maire: MM. Philippe Pépin, Georges-Hervé Roy, Fernand Bourque, Philippe Poulin, Ernest Catellier et Edmond Rancourt.

Mort de M. J. Dulac

Au matin du 5 avril, à l'Hôtel-Dieu de Québec, à l'âge de 60 ans et 9 mois partait pour l'éternité M. Joseph Dulac, époux de dame Anésie Pépin, de St-Georges. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses fils Evangéliste, Marie-Louis, Patrick, René et Emile, tous de St-Georges; ses filles, Mme Philippe Dulac, de St-Théophile, Mme Hervé Rancourt, de St-Georges, Mlles Joséphine, Marie-Rose

et Jacqueline, toutes de St-Georges, Napoléon, de Ste-Rose, Philippe, Adolphe et Ephrem, tous de St-Georges; sa mère, Mme Thomy Dulac, de St-Georges.

Le fourgon de la maison Gédéon Roy, à qui fut confiée la direction des funérailles, transporta la dépouille mortelle de Québec à sa demeure.

D'imposantes funérailles ont eu lieu à St-Georges jeudi, le 8 avril. La croix était portée par M. Joseph Veilleux, accompagné de M. Alfred Rancourt. Le cercueil était porté par MM. Mathias Busque, Adolphe Busque, Paul-Emile Veilleux, Mathias Turcotte, Armand Pépin, Olivier Quirion.

La levée du corps fut faite par Mgr H. Fortier, et le service chanté par l'abbé Champagne, assisté des abbés Boucher et Légaré, vicaires à St-Georges.

Aux familles que le deuil vient de frapper, nous offrons nos plus vives condoléances.

Un ancien Beauceron promu au Yukon

Un des premiers aviateurs de la Beauce, M. Fred-E. Veilleux, natif de St-Côme, vient d'obtenir une promotion à la Corporation des Biens de guerre.

M. Fred-E. Veilleux a été nommé gérant de la sous-succursale de la Corporation des biens de guerre à White Horse, Yukon. Cette nouvelle a été annoncée hier par le directeur de la distribution.

En 1917 et en 1918, M. Veilleux faisait partie de l'aviation. C'est au mois de mai 1948, qu'il entra au service de la Corporation. Il avait été précédemment acheteur et surveillant à la Aircraft Repair Limited, une compagnie de la Couronne qui s'occupait, à Edmonton, de la réparation et de l'entretien des avions. C'est à titre de vendeur qu'il entra à la Corporation. Par la suite on lui confia la direction de la sous-succursale d'Edmonton. Il s'occupa de la vente de batteries et de matériel sur la route de l'Alaska, entre Edmonton et Smith River, à Dawson Creek et au Fort Saint-Jean.

Né à Saint-Côme, dans la Beauce, M. Veilleux fit son cours à Beauceville, Qué., et à Calgary, Alta., avant de s'enrôler dans l'aviation en 1917. Par la suite, il se spécialisa dans la vente des véhicules-moteurs et des machines-outils.

St-Martin

Le 3 avril, à l'Hôtel-Dieu de Québec, à l'âge de 75 ans, s'endormait pieusement dans le Seigneur dame Apolline Pomerleau, épouse en premières nocces de feu Sige-froid Leclerc, et en secondes nocces de M. Wilbrod Godbout, de St-Martin de Beauce.

Elle laisse dans le deuil, outre son mari, ses fils, MM. Odias Leclerc, Léopold Leclerc, de St-Martin, et Emery Leclerc, de l'Abitibi; ses filles, Mme Armand Veilleux, née Diana, de East-Broughton, Mme Joseph Mercure, née Marie-Ange, de St-Martin, Mme Armand Veilleux, née Valérie, de St-Martin; un frère, M. Onésime Pomerleau, de St-Martin.

Le fourgon de la maison Gédéon Roy, à qui fut confiée la direction des funérailles, transporta le corps de l'Hôtel-Dieu de Québec à sa demeure jusqu'au jour des funérailles qui ont eu lieu mardi le 6 avril.

La croix était portée par M. Pierre Caron, et le cercueil porté par MM. Alozier Leclerc, Alphonse Pomerleau, Fernand Leclerc, Paul-Eugène Pomerleau, Armand Pomerleau et Léonidas Pomerleau.

La levée du corps fut faite par M. le curé de St-Martin et le service chanté par M. le curé de St-René, assisté du vicaire de St-Martin et de celui de St-Gédéon.

Aux familles que le deuil vient de frapper, nous offrons nos plus vives condoléances.

St-Côme

Au soir du 25 mars, à St-Côme à l'âge de 69 ans, s'endormait pieusement dans le Seigneur Dame Honoré Marcoux, née Amazélie Fortin. Elle laisse dans le deuil, outre son mari, ses garçons: Louisa, de St-Georges, Wellie, de St-Côme, Révérend Frère Benoît, née Noël, des Pères du St-Sacrement de Terrebonne, Henri et Philippe, de St-Côme; ses filles, Mme Edmond Fortin, de St-Georges, Mme Roméo Rodrigue, de St-Georges, Mme Josaphat Paquet, de Saint-Georges, Mme Jean Bernard, de St-Côme; ses frères, MM. Joseph et Wilfrid Fortin, de St-Côme, M. Philias Fortin, de Jonquières, Ernest Fortin, de Courcelles; ses sœurs, Mme Honoré Gagnon, Mme

Fridolin Veilleux, Mme Hormidas Poulin et Mme Johnny Simard, toutes de St-Côme.

D'imposantes funérailles, sous la direction de la maison Gédéon Roy, de St-Georges, ont eu lieu le 29 mars à 10 heures, en l'église de St-Côme.

Aux familles que le deuil vient de frapper, nous offrons nos plus vives condoléances.

St-Prosper

A St-Prosper, le 9 avril, à l'âge de 19 ans, partait pour l'éternité Gaston Pruneau, fils de M. Victorien Pruneau et de dame Claire Toulouse.

Il laisse dans le deuil, outre son père et sa mère, ses frères Laurier Germain et Régis, tous de St-Prosper; ses sœurs, Mme Armand Guiguère, de Québec, Mlles Jeanne d'Arc et Yolande, de St-Prosper.

Les funérailles, sous la direction de la maison Gédéon Roy, de St-Georges, ont eu lieu à St-Prosper, lundi, le 12 avril, au milieu d'une grande assistance. La croix était portée par M. Benoît Larochelle; le cercueil par MM. Renaud Larochelle, Roland Larochelle, Léonard Gagnon, Raymond Larochelle, Fabien Roy et Guy Roy. La levée du corps fut faite par M. le curé H. Labrecque, de St-Prosper, qui a également chanté le service, assisté des abbés Lessard et Boulanger vicaires à St-Prosper.

Nous offrons nos plus vives condoléances aux familles éprouvées.

Activités de l'Unité Sanitaire

Semaine du 19 avril

Lundi, le 19:
Inspection médicale scolaire.

Mardi, le 20:
St-Marie: De 2 h. à 4 h., à la salle du Conseil, clinique pour les bébés et les préscolaires et immunisation contre la diphtérie et la coqueluche.

St-Côme: De 1 h. 30 à 3 h. 30, clinique antituberculeuse (examen des poisons) par le Dr A. Beauchessne, clinicienne.

St-Georges: A l'Ecole Ménagère, cours d'hygiène par Mlle L. Bolduc, éducatrice-hygiéniste.

Mercredi, le 21:
Vallée-Jonction: De 2 h. à 3 h., à la salle des Chevaliers de Colomb, clinique pour les bébés et les préscolaires et immunisation contre la diphtérie et la coqueluche.

Jeudi, le 22:
Beauceville: De 2 h. à 4 h., au bureau de l'Unité sanitaire, clinique pour les bébés et les préscolaires et immunisation contre la diphtérie et la coqueluche.

Vendredi, le 23:
Epidémiologie.

Dr F. GUMONT, D.P.H.
Médecin hygiéniste.

Gros incendie chez M. Alphonse Jacob à Vallée-Jonction

Deux immeubles, situés dans un quartier compact de Vallée-Jonction a été la proie des flammes aux petites heures, samedi dernier, le 3 avril, et il a fallu de grands efforts de la part des pompiers de l'endroit et de Ste-Marie pour éviter une conflagration. Les bâtiments détruits sont le magasin et les dépendances de M. Alphonse Jacob. La famille de ce dernier a échappé au feu en vêtements de nuit. Le travail des pompiers a été rendu difficile par un fort vent, les flammes menaçant de se communiquer aux immeubles environnants.

Quelques heures après le début de l'incendie, il ne restait des constructions que quelques poutres calcinées. On évalue les dommages à environ \$40,000.

Explosion criminelle à Ste-Claire

Raymond Labonté, 18 ans, arrêté par la Sûreté provinciale, en marge de l'explosion criminelle perpétrée contre la résidence de M. Louis Bilodeau dans la nuit de vendredi à samedi, à Ste-Claire de Dorchester, a plaidé coupable lundi après-midi en Cour de Magistrat de St-Joseph, et a été envoyé en prison en attendant le prononcé de la sentence, le 28 avril prochain. Entre temps, sur les ordres de M. le juge Alphonse Gagnon, devant lequel il a été traduit,

ACHETEURS D'ANIMAUX VIVANTS
BOEUF - VEAUX - PORCS - MOUTONS
AUX PLUS HAUTS PRIX DU MARCHÉ - PAIEMENT RAPIDE
KID BACON - 144



LEGRADE INC.

RUE D'ESTIMAUVILLE, QUEBEC
PRES DE LA CANARDIERE
TELEPHONE 4-3596

EN DEHORS DES HEURES D'AFFAIRES, APPELEZ LES NUMEROS SUIVANTS
PAUL ANDRE JULIEN ANT. MATHIEU CHARLES LEMAY
ACHETEUR 3-0336 AGRONOME-PROPAGANDISTE 2-3745 SURINTENDANT DE LA COUR 4-4534

le jeune Labonté subira un examen mental.

L'accusé, à l'emploi des Ateliers Prévost depuis plus d'un an et demi, a plaidé culpabilité à l'accusation portée en vertu de l'article 111 du Code Criminel, à savoir: J'avoir provoqué une explosion qui aurait pu avoir des suites très graves.

Dans son témoignage, l'inculpé a nié avoir été poussé par d'autres employés de l'entreprise pour commettre cet acte criminel. Il a déclaré avoir agi seul, sans toutefois donner les motifs qui l'ont amené à exécuter cet attentat criminel qui aurait pu avoir des suites graves.

Pour sa part, les autorités provinciales ont laissé entendre que l'enquête se poursuivait pour tenter de découvrir le mystère du billet suspect trouvé à l'entrée de l'usine et sur lequel étaient inscrits ces mots: "Nous voulons la journée de 8 heures, ou, sinon... P..."

Dimanche soir...

(suite de la 1ère page)

ne Lessard.
Classe privée Mlle Irma Dutil: Jean-Marie Rodrigue et Jacques Poulin.

Ecole Lacroix, inst. Mlle Irma Lessard: Lorenzo Gilbert, fils Borromée et Jean-Laurier Vachon, fils Napoléon.

Ecole No 3, rang Ste-Anne, inst. Mlle Françoise Loubier: Henri-Louis Turcotte.

Ecole No 6, Haut de Paroisse-Ouest, inst. Mlle Fleur-Ange Bourque: Lucile Poulin et Francine Dutil.

Ecole No 7, St-Pierre Famine inst. Mlle Cécile Bégin: Pauline Plamondon.

Ecole No 8, Rang St-Antoine-Centre, inst. Mlle Marie-Paule Catellier: Noëline Gilbert.

Ecole No 9, Village Morency-Haut, Inst. Mme Emile Dulac: Magella Gilbert.

Ecole No 11, Rang Ste-Marguerite, Inst. Mme Florent Paquet: Claudette Boucher.

Ecole No 13, Village Station, Inst. Mlle Jeanne Roy: Lisette Champagne.

Ecole No 14, Rue St-Antoine, Inst. Mlle Jeannette Veilleux: Huguette Bolduc.

Ecole No 2, Bas de Paroisse Ouest, Inst. Mlle Marie-Paule Pomerleau: Marielle Bourque.

Ecole No 3, Jersey Mill, Inst. Mlle Gisèle Dutil: Paulette Caron.

1er prix, M. Jules Caron fils Albert, une bicyclette; 2ème prix, Mlle Micheline Poulin, fille Henri-Louis, également une bicyclette.

1er prix d'assistance, M. Henri-Louis Turcotte, fils Mathias, une wagonnette; 2ème prix d'assistance, M. Jean-Laurier Vachon, un secrétaire.



Le cultivateur doit connaître un peu tous les métiers. Si sa ferme est complètement électrifiée, il y a une foule de travaux qu'il peut ainsi accomplir avec facilité, en peu de temps et à fort bon marché, parce que l'électricité met un grand nombre d'accessoires et d'outils à sa disposition.

Il y a d'abord la perceuse électrique portable, aux mille usages divers; le fer à souder, le chargeur d'accumulateur, les moteurs électriques de toutes dimensions pour actionner meules, tours, scies à bois et à métal, raboteuses, machines à enter et autres outils jadis purement manuels... Un petit moteur peut aussi faire fonctionner le soufflet de forge et pomper l'eau... L'électricité se plie à toutes vos exigences; elle est digne de confiance; son zèle est infatigable, aucun travail ne lui répugne, elle ne s'absente jamais... Une petite boutique électrifiée, installée chez vous, se paiera elle-même en quelques mois.

L'électricité modernise, réduit les dépenses; vous pouvez compter sur elle; elle est sans cesse à votre service, et surtout, c'est une agréable compagne.

The Shawinigan Water & Power Company
Électricité Produits Chimiques
GÉNIE CIVIL TRANSPORT CONSTRUCTION

GARAGE ROYAL
Henri POULIN et Taschereau FERLAND, props.
Automobilistes confiez-nous vos réparations, soyez assurés d'avoir un bon service à prix raisonnable.
OUVERT DE 7h. A.M. à 12h. P.M.
M. Taschereau FERLAND, mécanicien expérimenté fait partie aujourd'hui de notre personnel.
ST-GEORGES-EST — 2ième Ave
C. P. 397 Tél. 434

CALCULEZ DE TOUTE FAÇON... VOUS ÉPARGNEREZ CERTAINEMENT DE L'ARGENT

VENEZ AUJOURD'HUI NOUS VOUS ACCORDERONS UNE Remise GÉNÉREUSE POUR LE MILLAGE QUI RESTE DANS VOS VIEUX PNEUS

Procurez-vous des **GOOD YEAR** neufs de grand millage

Il est facile d'obtenir la traction ferme et sûre ainsi que le grand millage économique des pneus neufs Goodyear. Nous sommes prêts à faire des affaires... profitez de notre mode d'échange.

Jos. St-Hilaire
2ième Avenue, St-Georges de Beauce, Tél.: 314
Vulcanisation de Pneus et tubes.

MARCHAND GOOD YEAR AUTORISÉ

L'Association Canadienne des Consommateurs

Oeuvre digne de la sympathie et de la collaboration générales.

L'Association Canadienne des Consommateurs, fondée à Ottawa les 29 et 30 septembre 1947, par les têtes des grandes organisations nationales féminines d'expression anglaise et française, avec les présidentes provinciales des "Woman's Institutes" et des Cercles de Fermières, les ex-présidentes des Comités consultatifs régionaux féminins du Service des Consommateurs de la Commission des Prix, libre de toute ingérence politique, organisée sur un plan local, provincial et national, sera permanente.

Elle invite toute femme habitant le Canada la ville ou la campagne, à se rallier à cette grande entreprise de coopération, bénévole, indépendante et démocratique, ayant pour objectif de fournir à chaque maîtresse de maison, les moyens de contribuer au bien-être de son foyer, comme à la prospérité de son pays.

Toute localité désirant organiser un Comité n'a qu'à s'adresser à l'Association Canadienne des Consommateurs, C.P. 500, Station "B", Ottawa.

"Nous ne croyions pas, lorsque nous établissons l'A.C.C., que des problèmes si pressants, relativement au coût de la vie, surgiraient

si vite", a dit Mme R. J. Marshall, présidente de l'Exécutif. "Je suis convaincue, plus que jamais, de la nécessité d'une telle association et, de toutes les parties du Canada, nous recevons des preuves que les femmes désirent se renseigner, qu'elles veulent faire leur part dans la stabilité économique du pays et travailler ensemble à l'amélioration du niveau de vie".

L'A.C.C. déclare officiellement qu'elle voit avec effroi l'écart grandir de jour en jour plus grand, entre les salaires et les prix des denrées essentielles, telles que le lait, le pain, le beurre, la viande et, en particulier, que la pénurie de logements et l'étrémité de ceux qui sont accessibles causent les plus grands maux sociaux, et enfin, que le niveau de vie a fortement décliné, que la consommation du lait ayant diminué, la santé publique est gravement menacée.

Si la situation actuelle se prolonge, elle entraînera à sa suite le chômage, la pauvreté et le déséquilibre physique et moral.

L'A.C.C. est déterminée à entreprendre une enquête complète sur cet état de choses. En Alberta, au Manitoba, en Ontario et dans le Québec, des représentations ont été faites aux gouvernements provinciaux. De même, l'A.C.C. adressa un mémoire au T. H. Mackenzie King et aux Hon. Ministres des Finances, du Travail, du Commerce et de l'Agriculture, recommandant qu'un programme d'urgence restreint soit appliqué immédiatement, pour en-

lever la tendance inflationniste, et réclamant un comité d'enquête sur les prix.

Cette enquête se poursuit présentement. Mme R. J. Marshall, prés. de l'A.C.C. accompagnée d'une nombreuse délégation y a exposé le point de vue des consommateurs canadiens.

Le Comité d'Administration de l'A.C.C. a aussi demandé l'abolition de la taxe de vente de 8%, au moins sur les vivres et les vêtements, étant donné que cette taxe pèse lourdement sur les familles nombreuses, à revenus modestes.

La résistance opposée aux influences qui tendent à hausser le coût de la vie ne devrait pas venir uniquement des pouvoirs publics; le temps est venu de comprendre que ce problème d'importance primordiale intéresse personnellement chacun d'entre nous.

En vue d'organiser une section locale destinée à être le porte-parole du consommateur auprès des gouvernements civils, commerciaux et industriels, un comité provisoire de l'A.C.C. vient de se former à Québec. Mme Arthur Labrie, choisie comme présidente, est aussi membre directeur du Conseil d'Administration de l'A.C.C.; elle sera secondée par Mmes J.-L. Beaulieu et Charles Couillard, vice-présidentes; Florence B. Tanguay, secrétaire-archiviste; Gabrielle B. Jinchereau, secrétaire-correspondante; J.-A. Francoeur, trésorière, Albert d'Anjou, publiciste et Mlle Germaine Samson, conseillère. Mlle Anne-Marie Vaillancourt, directrice-générale des Cercles de Fermières de la Province, est représentante rurale du Conseil d'Administration de l'A.C.C. Une assemblée générale, où sont convoquées toutes les femmes de la région, aura lieu le 13 avril, à trois heures P.M. à la salle des Chevaliers de Colomb Chemin Ste-Foy, où une conférencière des plus intéressantes et des mieux documentées, secrétaire administrative de l'A.C.C. sera présente. Chaque femme a le devoir de venir se renseigner à bonne source sur des questions de consommation et de bien-être social et économique et pourra ainsi bénéficier de ce moyen d'échange d'avis, d'opinions et d'informations que chacune est invitée à formuler.

Forcément, le Canada doit envisager d'épineux problèmes, tant dans le domaine de l'économie que dans celui de la consommation. La complexité croissante de notre société, l'interdépendance de ses différents éléments, qu'il s'agisse de nations entre elles, des patrons et des employés, des vendeurs et des acheteurs, des producteurs et des consommateurs, des habitants des villes et de ceux de ses campagnes, font que nous sommes tous solidaires les uns des autres. La puissance économique d'une nation est la somme de l'activité de chaque individu, du rendement de ses ressources et de ses talents.

L'A.C.C. bénéficie d'une information d'experts, de renseignements sûrs et forts, parce que collectifs. Les femmes ont un sens inné des valeurs humaines, et une connaissance approfondie des conditions relatives au bien-être des leurs. Si elles ajoutent à cela une information adéquate, leurs voix unies auront une influence réelle dans le fonctionnement de notre démocratie et le niveau d'existence des foyers canadiens en sera amélioré.

Contre le communisme

"Ligier toutes nos forces contre les Communistes et tous ceux qui refusent de respecter ce que nous chérissons et qui veulent imposer au monde les dieux qu'ils ont inventés": voilà le devoir de tous les Canadiens, déclarait M. Herbert W. Molson, président de la Brasserie Molson Limitée, au cours de l'assemblée annuelle du "Club Quart de Siècle", une association groupant 153 employés et collaborateurs (dont 32 nouvellement admis). La réunion eut lieu le week-end dernier, dans la salle de réception de la brasserie à Montréal.

"Nous vivons des temps incertains, des temps malheureux", a déclaré M. Molson. "La guerre est à peine terminée que déjà le monde en craint une autre. Il faut tout faire pour éviter ce cataclysme. Le rôle de chacun de nous n'est pas grand, mais nous pouvons conjuguer nos efforts. Soyons une source d'encouragement et de stabilité, de paix et de bonheur pour nos familles et nos compagnons de travail, afin qu'ils n'hésitent pas à suivre nos pas. Il faut ligier toutes nos forces contre les communistes et tous ceux qui refusent de respecter ce que nous chérissons et qui veulent imposer au monde les dieux qu'ils ont inventés."

M. J. H. Lanoix, président du

Les libéraux donnent aux étrangers; DUPLESSIS donne à sa province.

DUPLESSIS donne aux collèges classiques \$990,000.00 par année

Pour aider ces importantes maisons d'enseignement à poursuivre leur oeuvre d'éducation dans notre province, le gouvernement de l'Union nationale fait voter chaque année.

près d'un million de piastres, augmente les octrois aux collèges.

DUPLESSIS donne à toutes les classes de la société et il accorde une attention spéciale à la jeunesse; les libéraux font des cadeaux de milliards aux étrangers.

(Organisation de l'Union Nationale)

DUPLESSIS donne aux collèges classiques

\$990,000.00

par année

Pour aider ces importantes maisons d'enseignement à poursuivre leur oeuvre d'éducation dans notre province, le gouvernement de l'Union nationale fait voter chaque année.

près d'un million de piastres, augmente les octrois aux collèges.

DUPLESSIS donne à toutes les classes de la société et il accorde une attention spéciale à la jeunesse; les libéraux font des cadeaux de milliards aux étrangers.

(Organisation de l'Union Nationale)

Club, remercia M. Molson et les administrateurs de la brasserie pour l'intérêt qu'ils manifestent à l'égard du club.

Les 32 nouveaux membres, qui comptent tous 25 ans de services, ont tous de Montréal, sauf M. Donnat Sinotte, de l'Agence Molson, Trois-Rivières. Voici les noms des 31 autres nouveaux membres: MM. A. J. H. Champigny, Charles Tudor, Henri Laporte, James King, William Wilson, Louis Gorré, Percy Haley, Joseph Carrière, Edmond Collin, Alexandre Lemay, Rosaire Lanivrière, Alphonse Gagnon, Alpharic Riel, Robert Harris, George English, Charles Bourget, Samuel Melcalte, Robert Irvine, Lucien Asselin, James O'Rourke, Sylvio Auclair, René Laurier, Adjuitor Blouin, Joseph Morissette, Arthur Dupuis, Suphrine Gomes, Joseph Perreault, Lucien Jobin, Henry Bell, Dieudonné Lapierre et Lucien Guy.

Les rhumes du bébé

Dans la livraison courante de Health, le docteur Elisabeth Chant Robertson prévient les parents d'un jeune enfant qu'ils ne doivent pas permettre l'accès de leur foyer à aucune personne souffrant d'un rhume, d'un mal de gorge ou de l'influenza.

"La plupart des rhumes, écrit-elle empêchent momentanément la croissance de votre bébé, et il y en a qui peuvent le rendre dangereusement malade. Chez un bébé, un rhume est beaucoup plus grave que chez un enfant plus âgé et en santé."

Les rhumes sont provoqués par un petit virus qu'on ne peut déceler avec un microscope ordinaire. Plus tard, dans le progrès de la maladie, des germes plus gros, comme les streptocoques et les pneumocoques, sont habituellement responsables de sa persistance et de diverses complications, comme les infections aux oreilles, la bronchite et la pneumonie.

Les rhumes se répandent par le contact direct, par exemple par le baiser ou en serrant une main déjà contaminée par des germes provenant du nez ou d'un mouchoir. La toux et l'éternuement contribuent aussi à leur dissémination.

"De toute évidence, affirme le docteur Robertson, toute personne désirant empêcher la propagation des rhumes s'interdira d'embrasser un bébé sur les lèvres ou sur les mains, utilisera des mouchoirs de papier dont on se débarrasse aussitôt, se lavera soigneusement les mains après s'être mouchée et se protégera le nez ou la bouche au moment qu'elle éternue ou qu'elle tousse."

Le frisson diminue la résistance aux rhumes. Un enfant doit être vêtu conformément aux exigences de la température. Si un enfant porte trop de vêtements, sa peau devient moite en peu de temps et il éprouve un frisson. "Si vous glissez votre main dans son dos à l'intérieur de ses vêtements et découvrez qu'il est humide, sachez qu'il a trop chaud et enlevez-lui quelques pièces conclut le docteur Robertson.

Ces conseils sont précieux et nous les croyons d'une grande utilité pour la santé des enfants de notre province.

Tous unis pour vaincre le cancer

Les vaccins et sérum ont supprimé la plupart des maladies épidémiques. Le dépistage de la tuberculose a réduit sensiblement la mortalité par la "peste blanche" au Canada. Mais le graphique du cancer accuse une hausse constante depuis plus de 25 ans. Le taux de la mortalité par 100,000 habitants était de 70.1 en 1921; de 80.7 en 1926; de 92.4 en 1931; de 107 en 1936; de 116.8 en 1941 et de 119.1 en 1945. Il faut que l'opinion publique soit instruite de la progression de la terrible maladie afin de faciliter le combat engagé par les organismes de santé. C'est une question de vie ou de mort, puisque sur 13,000 personnes qui succombent à ce mal chaque année au pays, 6,000 pourraient être sauvées.

La campagne lancée le 1er avril travers tout le pays par la Société canadienne du cancer a précisément pour objet d'éduquer le public, d'assurer un diagnostic précoce et un prompt traitement de la maladie, de mobiliser un plus grand nombre de spécialistes et d'intensifier la recherche sur le cancer, tout en recrutant de nombreuses adhésions. La devise est: "Tous unis pour vaincre le cancer".

Chacun est menacé, chacun doit coopérer à la grande oeuvre d'éradication du cancer. L'attitude de la population sera la mesure même du travail des services de santé dans l'avenir.

Les bureaux de la section provinciale de la Société Canadienne du cancer sont situés à 1499, rue Bishop, Montréal.

Danger de la poussière

Les mineurs et certaines catégories d'ouvriers connaissent bien le danger de la poussière. Mais les ménagères ne doivent pas l'oublier non plus, lorsqu'elles nettoient ou balayent chez elles. Des particules de poussière peuvent transporter des microbes, et il n'est jamais bon de les respirer. La ménagère avisée ne renoue pas inutilement la poussière. Elle ouvre sa fenêtre avant tout balayage vigoureux.

L'effort collectif

Les Canadiens ont appris, pendant la guerre, la valeur de l'effort collectif. L'esprit de camaraderie doit subsister en temps de paix, et faciliter l'organisation et le développement de centres récréatifs, en particulier. Le progrès de la récréation physique et artistique favorisera l'amélioration de la santé générale, et tout le monde en profitera.

Lettre du...

(suite de la page 2) qui, sous quelque nom qu'ils se présentent, minent la société humaine et la civilisation chrétienne; 3—Répandre la connaissance des principes d'ordre social et international et de notre héritage chrétien; 4—Utiliser de notre influence, par tous les moyens appropriés, que ce soit l'influence de la parole, l'influence de la plume, du bon journal, du bon livre, que ce soit

l'influence des organisations de secours et des oeuvres ouvrières, que ce soit, enfin, l'influence de l'exemple, qui commande toutes les autres;

5—Prêcher, pratiquer et recommander, partout et en toute occasion, le maintien de l'ordre, le respect de la morale et de l'autorité, de la justice et de la charité; C'est pour manifester ce véritable sens social chrétien que nous sommes Chevaliers de Colomb et nous n'avons pas le droit de nous dérober à cette tâche ni de faillir à nos obligations ou à nos engagements.

La mise à exécution de ces objectifs et de ce programme, que vous me permettez bien de vous proposer est encore à mon humble avis, avec cette croisade de prières dont je vous parlais en premier lieu, le meilleur moyen de faire quelque chose pour obtenir la paix, et c'est en même temps la meilleure forme d'action catholique qui s'impose à tous les Che-

valiers de Colomb, selon la directive de St-Pierre, à savoir: "que chacun doit mettre au service des autres les dons qu'il a reçus, par la grâce du Christ ressuscité".

Th. Adélard Fontaine, Député d'Etat.

A VENDRE

50 emplacements à vendre à des conditions très avantageuses, situés entre la manufacture de Baillargeon et Roberge et Dionne Spinning Mills. Huit emplacements sur le Boulevard Dionne et autres sur les rues transversales en direction de la rue Principale.

Wilfrid Catellier

Cour à bois de chauffage
106, rue Principale,
Tél. 162-s-2,
Saint-Georges-Ouest

GIGUERE & FRERE

DIRECTEURS DE FUNERAILLES

AMBULANCE EXCLUSIVE POUR LES MALADES
Service jour et nuit

SALON FUNERAIRE A LA DISPOSITION DU PUBLIC
ST-GEORGES TEL: 230 BEAUCEVILLE TEL: 11

VOUS OBTENEZ PLUS DE MILLES Économiques AVEC CETTE



ÉQUIPE HI-MILER

Beaucoup de camionneurs ont prouvé que lorsque les pneus Hi-Miler All-Weather et Rib sont employés comme "équipe" ils donnent un millage sans précédent... un meilleur rendement... à un coût plus bas par mille.



VOYEZ-NOUS AUJOURD'HUI NOUS FAISONS UNE SPÉCIALITÉ DES PNEUS DE CAMIONS GOODYEAR

Garage H. Poulin

BOLDUC (Beauce), Téléphone Rural
Service complet de pneus pour auto et camion de ferme

MARCHAND GOODYEAR AUTORISÉ

Dr L.-P. GAGNON
Dentiste
ST-GEORGES-EST
1ère avenue Tél. 278

Dindonneaux de deux mois

Sujets bronzés de lignée supérieure et à "poitrine double". Reconnus pour rapidité de croissance. Atteignent un fort poids.

Nous les élevons pour vous jusqu'à 8 semaines.

Adressez immédiatement votre commande à:

LA COOPERATIVE D'ÉLEVEURS DE DINDONNEAUX DE FRONTENAC

Raymond Pomerleau, secrétaire,

ST-METHODE, Cté de Frontenac, P. Q.

Louis-Robert Ruel

Comptable Public Licencié

Tenue de livres — Vérifications de tous genres — Successions
IMPOTS

1ère AVENUE. — ST-GEORGES, Bec

Dr Victor Cloutier

SAINT-GEORGES, Beauce

Coeur — Poux — Estomac — Foie — Intestins —
Pression artérielle

Bureau: 10 h. à 12 h. a.m. — 1/2 h. à 4 h. p.m.
Le soir sur rendez-vous — Aucun cas de maternité

1ère Avenue, ST-GEORGES-EST Tél. 130-s-2

JACQUES HEBERT

B. A. L. Sc. O. D.

Optométriste — Spécialiste pour la vue

Exercices musculaires

Bureau tous les jours de 9 h. a.m. à 6 h. p.m.

EDIFICE THIBAUDEAU
(en face du bureau de poste)

J. P. N. Tremblay

HORLOGER BIJOUTIER

GRAVEUR

Confiez-moi vos réparations. Vous n'aurez plus à attendre des semaines et des mois.

Et vous trouverez tout ce qu'il vous faut en montres-bracelets pour Madame et Monsieur. Une visite est sollicitée.

1, rue St-Charles ST-GEORGES

Dans la maison de Joseph Poulin, voisin du Garage chez M. Jos. St-Hilaire.

Une pléiade d'artistes au Gala Musical, ce soir

La dernière main a été mise à l'organisation de ce gala qui laissera certainement de très bons souvenirs dans la mémoire des amateurs de musique.

La liste des artistes comprend M. et Mme André Côté (Hélène Baillargeon), Mlle Virginie Dionne, Mlles Lucie Poulin, Jeanne d'Arc Morin, Jeanne Moisan, Henriette Dick et Mlle Gilberte Bourque; MM. Donat Labbé, Jacques

Belle-Isle, Clément Rhéaume, Réal Carrier et Donat Busque.

M. Busque jouera ce soir une oeuvre de sa propre composition qui surprendra certainement tous les auditeurs. Nous tenons à avertir les amateurs de musique qui ne se sont pas encore procurés leurs billets qu'il nous reste encore quelques-uns en vente au contrôle de la Salle Paroissiale.

Réplique à M. Ludger Dionne

En marge du récent discours du député Ludger Dionne, président et propriétaire de Dionne Spinning Ltd de St-Georges.

Le 9 mars 1948, M. Ludger Dionne prononçait à la Chambre des Communes un discours qu'il voulait sans doute mémorable.

Rappelant un autre discours de lui en juillet 1946, il se plaint qu'alors pas un seul membre de la Chambre n'a daigné prêter la moindre attention à ses suggestions.

Cette fois, il a voulu éviter pareille humiliation. Aussi a-t-il cumulé les affirmations les plus grotesques, les incongruités les plus étonnantes et les insultes les plus viles à l'adresse de la population canadienne en général et des ouvriers canadiens en particulier.

M. Dionne peut compter que son discours demeurera mémorable tristement mémorable.

Comme chef ouvrier et comme simple citoyen, je proteste contre un tel discours, indigne d'un Canadien et indigne d'un député, qui M. Dionne devrait s'en rappeler, est élu par le peuple.

Je crois utile aussi de rappeler au public certains faits qui lui permettront d'apprécier à leur juste valeur les remarques de M. Dionne.

M. Dionne aurait-il songé à accuser les ouvriers d'être par leur mode de vie ou leurs revendications la cause de tous les maux de la société, si au moment où il parlait, les ouvriers et ouvrières de son usine, Dionne Spinning Li-

mited, n'avaient pas été en train de débattre devant un tribunal d'arbitrage, quelques améliorations de leurs conditions de travail, améliorations que naturellement M. Dionne refuse?

Si ces ouvriers et ouvrières, à qui il paye en moyenne le salaire de famine de 38 cts de l'heure, n'avaient pas eu l'audace de s'unir pour réclamer un meilleur sort, M. Dionne aurait-il senti le besoin de rendre grâce à Dieu de n'être pas comme la "majorité de notre population", composée de ces publi-

cains qui ont encouragé les trafiquants du marché noir; qui sont en proie à une "frénésie de jouissance"; qui visitent les "magasins de la Commission des liqueurs", les "endroits d'amusements", les "cinémas" et "etc." et se livrent "assez souvent" à des orgies dans les clubs de nuit; qui mangent bien pendant que les populations d'autres pays souffrent de faim; qui demandent "des augmentations de salaire", des "vacances payées", des "heures de travail réduites"?

Aurait-il avec autant d'élan lancé sa croisade de vertu, si cette croisade n'avait eu l'avantage de combiner le salut de la morale avec celui des dividendes, et de viser à équilibrer le déséquilibre de la société par l'abstinence du peuple et le renoncement aux "augmentations de salaires", aux "vacances payées" et aux "heures de travail réduites"?

Quelle superbe sociologie se conçoit chez celui qui envisage le maintien ou l'accroissement en

toute sécurité des profits de l'industrie comme la pierre angulaire de la société.

Elle a cependant le désavantage d'être un peu démodée, et sous des dehors de vertu, très peu chrétienne.

Notre population n'est ni aussi corrompue ni aussi impudique que M. Dionne se plaît à le croire et à l'affirmer, pour pouvoir lui jeter tout le blâme. D'ailleurs, M. Dionne devrait être le dernier à en sermonner le peuple au moins pour deux raisons.

D'abord ce sont de grands industriels et commerçants qui profitent des vices que reproche le vertueux député, et qui les stimulent par une réclame effrénée.

De plus, le premier moyen de favoriser la pratique des vertus chrétiennes chez le travailleur est de lui assurer un niveau de vie convenable et pour cela il faut un salaire bien plus élevé que celui payé par Dionne Spinning Ltd.

M. Dionne a sans doute les moyens d'être vertueux, mais le moment est mal choisi par lui de le rappeler au public, alors qu'il refuse d'accorder aux ouvriers de son usine des conditions de travail qui soient simplement convenables.

M. Dionne disait candide ment au début de son discours :

"Franchement, j'en suis rendu à me demander si nos compatriotes ont oublié que la divine Providence les a doués d'une intelligence dont ils ont le devoir de se servir pour juger les événements à la lumière du bon sens, à les entendre nous demander qu'est-ce que le Gouvernement entend faire pour protéger le niveau de vie dont ils jouissent et pour leur assurer la juste part de bonheur à laquelle ils prétendent avoir droit, on se croirait en face d'un record de ciré reproduisant des idées calquées sur un phonographe ou un dictaphone. Ils sont tous surpris lorsqu'on leur demande : et vous, en tant que citoyens, quelle part entendez-vous prendre à la réalisation de ces objectifs, à la création de ce bonheur auquel vous prétendez avoir droit?"

Le ton méprisant de ces paroles n'a d'égal que les remarques qui les suivent où le vaillant député cherche à démontrer que ses compatriotes ne sont que des souteneurs du marché noir, des buveurs de jusseurs, des fainéants et des plaignards.

Les circonstances qui entourent le discours de M. Dionne nous permettent de douter de la sincérité de ses airs scandalisés et de son apostolat.

On ne peut s'empêcher de voir une coïncidence étrange entre l'attitude de l'industriel député et les revendications plus que légitimes de ses propres ouvriers.

Que M. Dionne commence par utiliser l'intelligence dont la divine Providence l'a doué pour établir des conditions de travail acceptables dans sa propre maison.

Peut-être alors trouvera-t-il quelque membre de la Chambre ou quelque citoyen qui daignera prêter la moindre attention à ses suggestions.

Il est vrai que M. Dionne devra en outre, modifier du tout au tout ses suggestions qu'il se fait un devoir de "se servir de son intelligence pour juger les événements à la lumière du bon sens."

Dans l'intervalle, pour stimuler chez M. Dionne la vertu d'intelligence, nous le remercions humblement à ce passage de l'Evangile où il est dit "qu'il est plus difficile à un riche de se sauver qu'à un chameau de passer par le trou d'une aiguille."

Signé : Gaston LEDOUX, président, Fédération N. C. du Textile Inc.

Attention !

PROPRIETAIRES DE RADIO

Mme A. Genest désire avertir la population de St-Georges et des environs qu'elle fera, comme par les années passées, la collection à domicile du prix des licences de radio

Note en marge de la lettre de M. le Commissaire Bouchard

Nos lecteurs auront lu avec intérêt la lettre de M. Bouchard, publiée la semaine dernière. Elle a certainement fait parler d'elle. Mais nous croyons toujours que, dans les circonstances, son projet n'est pas pratique.

Deux affirmations, surtout, méritent des commentaires.

La première concerne les écoles mixtes. M. Bouchard déclare que ce serait un recul que d'avoir deux écoles mixtes dans nos deux quartiers de l'est. Pourtant, il n'y a pas si longtemps de cela, exactement durant les dernières semaines de sa présidence à la Commission Scolaire, il écrivait à propos de l'école Lacroix qu'elle était un succès, et que, de l'avis de l'inspecteur, elle se comparait à n'importe quelle autre. La situation aurait-elle donc changé en moins d'un an?

Et puis, si les classes mixtes sont aussi à déconseiller, pourquoi ne pas faire le préparatoire mixtes et les trois premiers degrés pour chaque sexe séparément dans les six classes qui resteront? A partir de leur quatrième année, il y a moins d'inconvénients à envoyer les écoliers au collège et au couvent.

Enfin, M. Bouchard écrit que ses quatre collègues de la Commission scolaire, par la voix de M. Dionne, auraient déclaré que le collège de 14 classes aurait été suffisant, mais que les deux petites de l'est avaient été concédées pour avoir la paix. Nous ne mettons pas en doute l'affirmation de M. Bouchard pour l'excellente raison que nous n'en avons jamais entendu parler. Mais si tel est le cas, il faudrait conclure à une erreur quelque part. Nous croyons justes les chiffres donnés dans notre éditorial. Ils prouvent que le collège serait insuffisant dès sa construction (à cause de la disparition de l'école Lacroix et de la classe anglaise.)

Et puis, en l'acceptant comme véridique, nous voyons l'exemple d'un compromis logique. S. M. Dionne a pu le consentir, pourquoi M. Bouchard n'en ferait-il pas autant?

Car nous sommes à une heure où la plus mauvaise solution est encore meilleure que la plus belle parole.

J'admets que chaque projet offre des désavantages. D'ailleurs, il est impossible de trouver un plan idéal. Voilà pourquoi la résolution de la Commission Scolaire nous paraît la plus pratique.

On peut, évidemment, différer honnêtement d'opinion sur cet important sujet. Cela ne légitime pas les personnalités. Et si M. Bouchard s'est senti visé par une phrase de mon éditorial, je m'en excuse. C'était, je l'avoue, blessant par l'ambiguïté même de la phrase. Elle visait bien plus un état d'esprit que M. le Commissaire. Mais, passons, et pardonnons-lui sa propre sortie violente.

Ce matin (lundi), un long téléphone d'un partisan de M. Bouchard aurait voulu me convaincre. Je dois dire à ce monsieur, un homme fort honnête, respectable, indépendant de toute coterie et que le moindre fanatisme n'a jamais atteint, sauf celui du bien, je dois avouer, dis-je, qu'il a eu l'effet contraire.

L'argument principal de ce Monsieur qui approuve l'école centrale dans l'est, c'est que, dans quelques années, nous sommes appelés à adopter le système américain et ontarien du transport par autobus des enfants des rangs à une grosse école du village; système à l'étude à St-Martin, dit-on. Cela pour prouver que ce n'est pas deux petites écoles qu'il faut, mais une grosse (c'est-à-dire, non deux de sept classes, mais une de quatorze). Dans ce cas, que ferions-nous des fillettes puisque, nécessairement, cette école ne pourra loger à la fois les garçons et les fillettes. Les envoyer au couvent? Il n'y a pas de place. Alors? Construire un autre école?

N'est-ce pas, selon nos éditoriaux, ce que nous avons toujours voulu? Et ces deux petites écoles ne seront-elles pas construites de manière à les agrandir jusqu'à la douzième?

Alors, pourquoi ne pas commencer par les deux petites (qui ne seront pas si petites; le collège n'a tout de même que neuf classes!) puisque c'est la façon la plus sûre d'avoir la paix et, surtout, puisque la géographie locale et le développement de la ville les réclament?

Ce système (transport des enfants) a déjà été discuté dans divers milieux, jusqu'au Jeune Commerce.

Si jamais nous en venons là, il sera plus important que jamais d'avoir deux grosses écoles chaque bout. Le nombre considérable des enfants de la paroisse, environ 850 à 900 dans cinq ou six ans et les six ou sept cents que l'est aura dans ce temps (actuellement, nous en avons 450) tout cela nécessitera des écoles dans chaque quartier. Prévoyons-les tout de suite.

D'ailleurs, il en sera plus économique ainsi. Nous le prouverons sous peu.

Nous nous excusons de ces notes hâtives, forcément incomplètes, pas très bien écrites et non corrigées.

Nous réitérons notre invitation aux lecteurs de se servir de la voie de notre journal pour émettre leurs opinions. C'est la seule manière d'en venir à l'entente.

Laval CLICHE

Dernière heure

Mardi soir, un total dépassant 180 propriétaires ont apposé leur signature à la contre-requête. Mercredi matin, M. Isaïe Gilbert, président de la Commission Scolaire partait pour Québec avec cette requête; il se rendait au Département de l'Instruction Publique déposer cette requête pour arrêter la division.

Le Thé de Qualité "SALADA" ORANGE PEKOE

Election à la...

(suite de la 1ère page)

les nouvelles. Allons-y donc pour cet affreux nom de publiciste...

Les deux principales célébrations de l'année seront celles de la fête de Dollard et la St-Jean, 24 juin. Dès aujourd'hui, des sous-comités se lancent à l'oeuvre pour donner le plus d'éclat à ces fêtes patriotiques. Les grands thèmes seront ceux du drapeau provincial et du drapeau national. M. Charles Desrochers a été nommé président du sous-comité de ces fêtes.

Il sera assisté de MM Camille Poulin, le Dr Pierre Morisset, J.-Edmond Rancourt et Léonce Dion.

Un autre comité verra à organiser chaque mois un dîner-causerie. Cette initiative serait fort bien accueillie.

Les projets ne s'arrêtent pas là. Nous en reparlerons plus longuement sous peu.

Pendant les neuf premiers mois de 1947, la production des chaudières domestiques a dépassé de 47% celle de la période correspondante de 1946.

Délicatesse de la "Marraine"

Par une attention bien féminine (!) la "Marraine de Charley" vient d'envoyer à ses filleuls et filleules de St-Georges, sa photo qu'on peut admirer, voire contempler dans la vitrine de Mlle Thibaut, photographe.

Dans une lettre, la "Marraine" se dit impatiente de saluer ses amis lors de son apparition sur la scène de la salle paroissiale, au début de mai (les 2, 4 et 6 mai).

Cette pièce de théâtre s'avèrerait le plus grand succès comique encore vu dans notre ville.

Les amateurs de comédie feraient bien de s'entraîner à rire, s'ils ne veulent pas sortir de la salle fourbus et les côtes en sang...

Beaulieu & Laflamme

AVOCATS & PROCUREURS

St-Georges, Bee

Téléphone 301

Marie-Louis BEAULIEU, L. Ph. C.R., Avocat et docteur en droit, 111, Côte de la Montagne, QUEBEC, TELEPHONE : Bureau 2-1596 Rés. 5339

Rodolphe LAFLAMME, B.A., Avocat et licencié en droit, St-Georges de Beauce, TELEPHONE : Bureau 301 Rés. 345

Bureau : WALNUT 3015

Verochio Limitée

CONTRACTEUR GENERAL

P. CHIARELLA, Président

5482 Western Avenue, Montréal, P. Q.

ATTENTION ! ATTENTION !

J'ai le plaisir d'annoncer à la population de Saint-Georges qu'à partir d'aujourd'hui, la CORDONNERIE MODERNE Enrg sera en mesure de donner un service des plus rapides en ce qui concerne la réparation de chaussures et de rubber.

J'ai fait l'acquisition d'une nouvelle machine des plus modernes pour cimenter les souliers pour dames. J'aurai à la disposition du public un assortiment complet de chaussures pour hommes et enfants, de première qualité, avec 15% d'escompte sur tout achat de chaussures et de rubber.

Ne jetez jamais vos chaussures sans consulter la CORDONNERIE MODERNE ENRG. Une attention spéciale sera donnée aux souliers plate-forme.

Visitez la CORDONNERIE MODERNE, votre visite sera hautement appréciée.

M. Jos. Poulin continuera d'être aux services de la CORDONNERIE MODERNE ENRG. E. METHOT, PROP.

Représentant de la fameuse chaussure "Dexter" St-Georges-Est 1ère Avenue

\$38,000.00
MUN. DU VILLAGE ST-GEORGES-OUEST
 Cité Beauce.
OBLIGATIONS à 3%
 Nous offrons présentement en vente \$38,000. d'obligations de la Municipalité du Village St-Georges-Ouest, Comté de Beauce, 3%, 1er novembre 1962 au prix de 100. et l'intérêt couru. Cet emprunt est fait pour la construction d'une extension des systèmes d'aqueduc et d'égout de la Municipalité. Si vous êtes intéressés à l'achat de ces obligations, vous voudrez bien communiquer avec nous.
Grenier, Ruel & Cie Inc.
 Courtiers, Valeurs de Placement
 71, rue St-Pierre QUEBEC Tél.: 5-6101

Cultivateurs... Attention !
 Sauvez vos porcelets nouveau-nés de L'ANEMIE, les VERS, la DIARRHÉE en leur donnant les comprimés **ANÉ-MIE**
 1 comprimé le 3 ième jour, le 6 ième et le 9 ième.
 SATISFACTION GARANTIE
Laboratoire Vétérinaire St-Georges Enr.
 St-Georges de Beauce, Québec.
 MONTREAL QUEBEC

Kennebec Construction
 Cie Limitée
 Bureau principal
 Blvd Dionne — St-Georges, Bee
 Tél. 402
 SPECIALITE: Construction de routes et ponts.
 AUSSI excavation en général, Minage, travaux de béton, creusage de tranchées. Location de pelles, tracteurs avec "BULL-DOZERS", compresseurs, etc.
 Nous possédons un outillage complet moderne